

Jardin Emile Louis Roussy
La Tour de peilz



étude historique, dendrologique et paysagère
et recommandations

18 mars 2019

Etat des lieux et perspectives	4
Une grève	6
Un projet de quai	7
Des quais et un Jardin	8
Le concepteur du jardin Roussy	10
Le jardin	12
Les riverains	14
Les accès au jardin	16
Les quais	18
Les tracés du jardin	20
Affectation	24
Cours d'eau	25
Usages	26
Constructions et mobilier	30
Évolution et projets récents	33
Climat	36
Vues	38
Evolution du jardin	40
Evolution de la végétation, massifs	46
Arborisation, relevé	48
Végétation, divers	58
Arborisation, diagnostique	59
Chronologie	60
Parc ou jardin ?	62
Annexe	63





Le parc historique conçu par Jules Allemand, architecte-paysagiste a été malmené :

- les «salles d'ombrage» définissant les limites nord et sud du jardin - historique sont devenues confuses
- le parc s'est distendu au sud « pelouse sud Paradis »
- le tracé des chemins initiaux s'est modifié
- la limite végétale articulant le passage entre le parc et avenue du Lac s'est banalisée

Les parcours historiques reliant la ville et le lac sont interrompus :

- l'avenue des Alpes à l'est de la rue d'Entre deux Villes
- le chemin du Paradis entre avenue du Lac et quai

L'avenue des Alpes a perdu son caractère d'avenue pour devenir une arrière cour à l'usage de stationnement

Le Jardin Roussy est un des espaces publics au fil des Quais d'entre deux Villes, entre Château et Ognona.

- ces différents espaces ouverts sont très sollicités, de nombreux souhaits sont formulés pour leur usage, ils font l'objet de nombreux projets.
- la relation entre ces espaces au fil du quai et l'accès au lac n'est pas traitée.

-  Jardin Roussy, architecte-paysagiste : Allemand
-  dont «salles d'ombrage» disparues
-  rues existantes
-  rues disparues
-  quai Roussy
-  parcelles en attente projet 2019
-  hors jardin Roussy
-  emplacement anciens Bains du Paradis
-  accès lac

Mode d'emploi

Etablir un plan de gestion du jardin Roussy
analyse historique, définition des objectifs, stratégies d'intervention et de financement, mise en oeuvre et suivi de l'entretien

Constituer l'image directrice du parc du Quai Roussy
étude prospective des usages en compatibilité avec les qualités spatiales et patrimoniales identifiées, constitution d'une image d'ensemble, stratégies d'intervention et de financement, restauration et réalisation des nouveaux projets et suivi de la mise en oeuvre

Relier le parc à la ville
Soigner les parcours entre le parc d'Entre deux Villes et le coeur de ville
- avenue des Alpes - chemin du Paradis - rue du Léman - rue du Château
Restituer la qualité spatiale et d'usage de la rue du Lac et son articulation avec le jardin Roussy
Articuler les parcelles d'Entre deux Villes avec la Tour de Peilz côté rue d'Entre deux Villes

Trois échelles d'intervention

1 un jardin historique

Restituer le jardin Roussy, jardin patrimonial

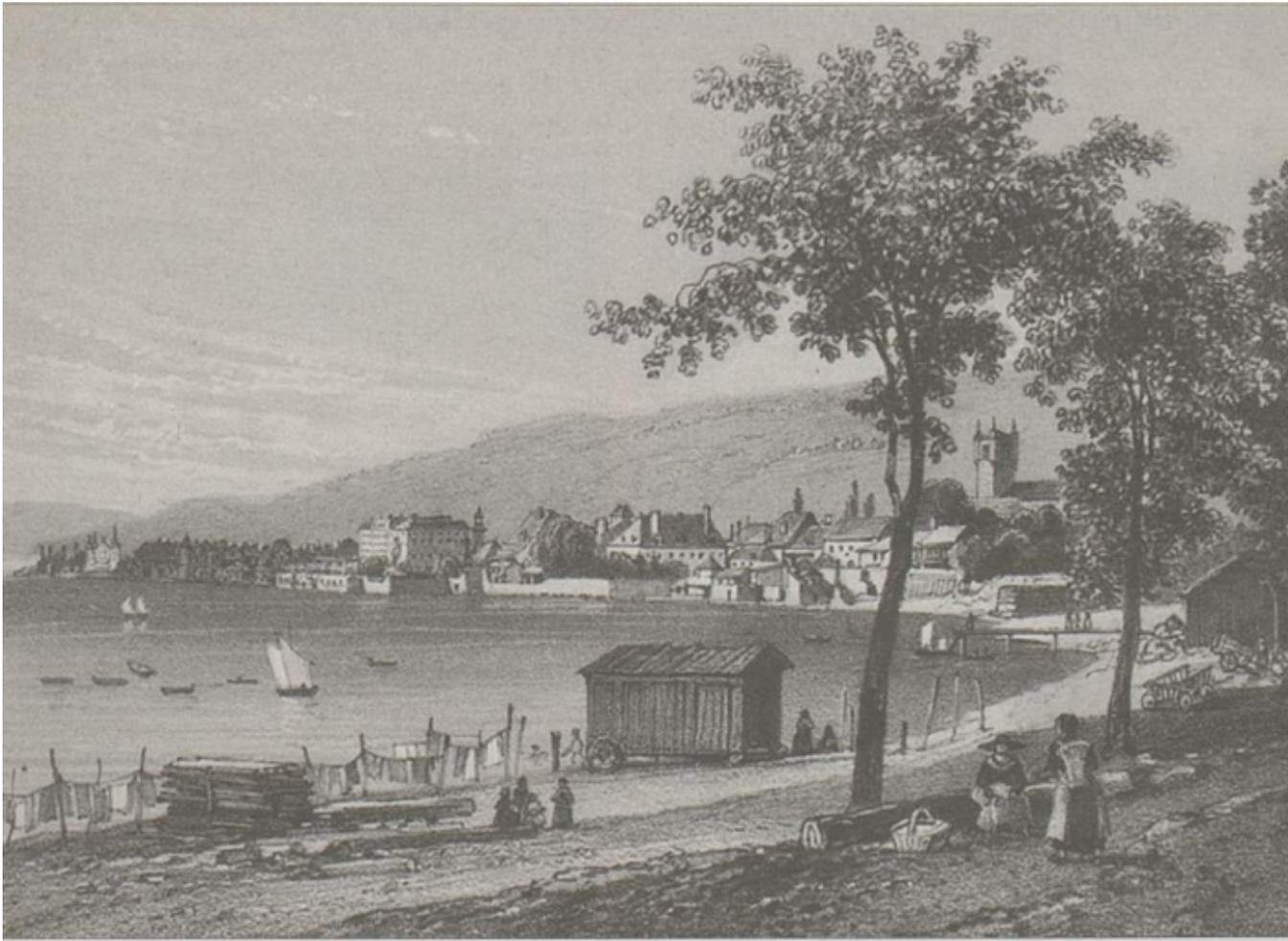
2 un nouveau parc pour la Tour de Peilz

Créer le parc du Quai Roussy
Il rassemble les différents espaces publics au fil du quai Roussy en une unique unité cohérente constituée d'espaces de formes et usages complémentaires : /quais Roussy /Ognona (remise à jour?) /parcelles d'Entre deux Villes /Jardin Roussy /pelouse Sud Paradis /place du Four

3 un parc au bord du Léman pour les habitants

Relier le parc du Quai Roussy au coeur de ville





La grève de la Tour de Peilz dans les années 1850.
Source: *Feuille d'avis de Vevey*, 2-3 avril 1971, no 77, p.17.



Plan de la grève en 1889.
Source: *Service de l'urbanisme de la ville de Vevey*.

«Au siècle dernier, la grève s'étendant du château à l'Ognonaz était le lieu de rendez-vous des lessiveuses, souvent dérangées par le bétail qui venait se désaltérer. En 1897, les autorités décidèrent de construire un quai.»

Feuille d'avis de Vevey, 2-3 avril 1971, no 77, p.19



Le début des travaux.

Source: «Le quai de la Tour de Peilz a cinquante ans», *Feuille d'avis de Vevey*, 24.11.1961.

« Il y avait plusieurs années que l'idée d'aménager le bord du lac, entre le château et l'Ognonaz, était dans l'air. Le Conseil communal avait nommé une commission de 7 membres le 15 décembre 1892, chargée d'étudier cet important problème. »

Le quai de la Tour de Peilz a cinquante ans, Feuille d'avis de Vevey, 24.11.1961

« C'est dans la séance du 24 septembre 1897 que le Conseil vota le principe de la construction du Quai à la condition que les frais de l'entreprise seraient couverts par la réalisation des terrains gagnés sur le lac. »

Feuille d'avis de Vevey, 24.11.1911, p.9

«Les travaux du quai débutèrent en 1900 par le déversement d'enrochements »

Feuille d'avis de Vevey, 6.12.1973, no 285, p.1





Première apparition du jardin sur carte de 1914, source: Cartoriviera

La construction d'un nouveau quai en remblai entre l'Ognonna et le château devait être financé par la vente des parcelles entre quai et rue du Lac. E.-L. Roussy et les propriétaires bordiers financent un jardin, ces parcelles deviennent le Jardin Roussy.

« En mars 1909, on exécuta la presque totalité du mur du quai, travaux favorisés par les eaux exceptionnellement basses dont, écrivait un témoin, on ne se souvenait pas de les avoir vues à un tel niveau. En 1910, Vevey et La Tour-de-Peilz sont reliées par un nouveau pont qui joint les deux quais. Enfin, en 1911, le quai s'achève. L'inauguration se déroule en grande pompe le samedi 25 novembre».

Feuille d'avis de Vevey, 6.12.1973, no 285, p.1

1910: « Au cours des négociations, une personne dont la générosité ne s'arrête pas aux limites de la commune de La Tour, M. E. L. Roussy, a informé la Commission qu'il s'intéressait à la création d'un jardin public pour une somme de 100.000 francs, moyennant quelques vœux et désirs dont on voudra bien tenir compte dans la mesure du possible».

Feuille d'avis de Vevey, 24.11.1911, p.9

« M. Roussy a, entre autres, exprimé le désir que la double rangée d'arbres trop bas plantés sur le trottoir du quai soit remplacée par des espèces de plus haute futaie, des platanes par exemple. Les peupliers devraient être maintenus au droit de chaque ouverture dans le mur. »

Feuille d'avis de Vevey, 24.11.1911, p.9



Emile-Louis Roussy,
capitaine
d'industrie et
philantrophe.

Archives historiques
Nestlé, Vevey

Source:
www.vevey.ch

Avril 1912: « M. E.-L. Roussy a fait faire une étude par M. J. Allemand, architecte-paysagiste à Genève, un expert en la matière. »
Feuille d'avis de Vevey, 25.04.1912, p.6



Photographie du jardin Roussy entre 1910 et 1919, tel que Jules Allemand l'avait imaginé.
Source: site www.notrehistoire.ch, Phototypie Neuchatel, collection Josiane Blaser

LE CONCEPTEUR DU JARDIN ROUSSY

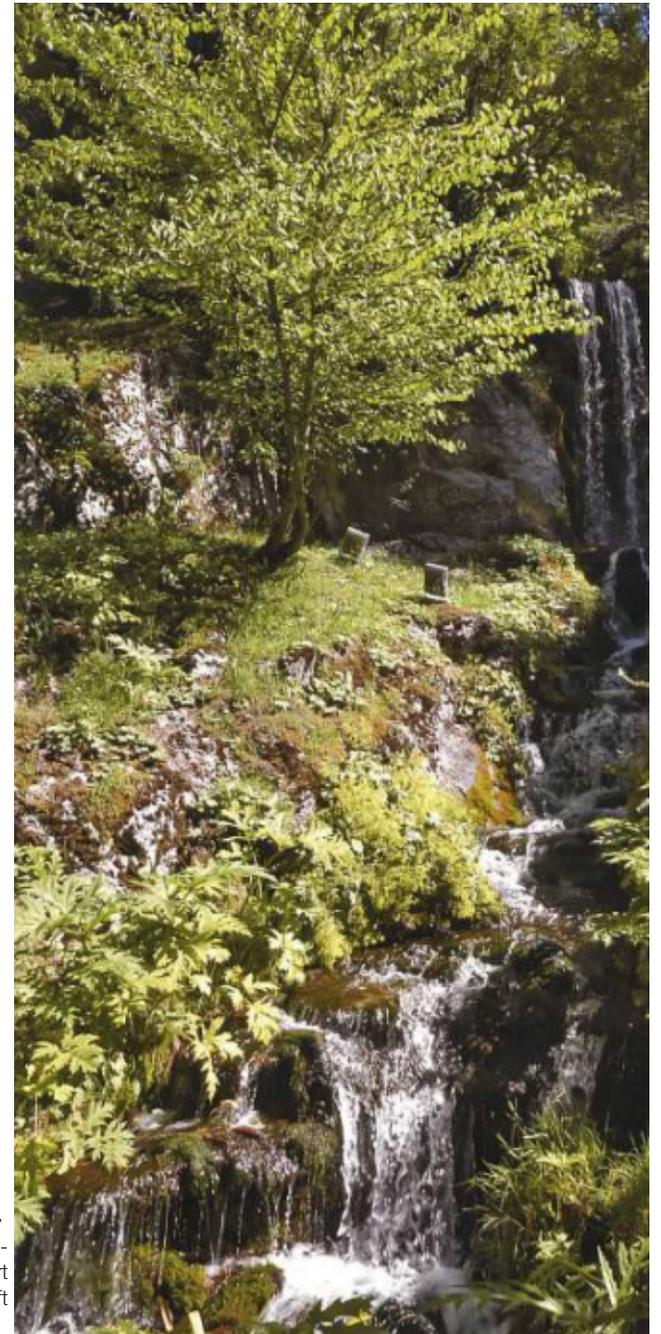
Jules Allemand, architecte-paysagiste († 1916)

« Le 2 septembre 1906 lorsque s'ouvrent les 3,7 hectares de La Jaÿsinia, sont présents les Genevois John Briquet, qui est alors directeur du Conservatoire botanique de Genève et qui a élaboré les divisions géographiques du jardin haut-savoyard, Henry Correvon, qui a fourni plus de 6 600 plantes, ainsi que Jules Allemand (1856-1916), son créateur. Fils de jardinier, ce dernier suit les traces de son père et part à Paris où il devient l'élève du grand Édouard André, figure magistrale de l'horticulture française et auteur de *L'Art des jardins* (1879). Jules Allemand retourne dans sa ville natale en 1890 et se constitue rapidement une clientèle aisée. Il rencontre Henry Correvon, celui que l'on surnomme « le père du jardin alpin », et les deux hommes passionnés de nature alpine commencent une longue série de collaborations, telle la création du jardin alpin au Village suisse de l'Exposition nationale de 1896 à Genève. Après un tel succès, Jules Allemand est mandaté pour concevoir l'entièreté du Village suisse qui sera monté pour l'Exposition universelle de Paris en 1900, ce qui lui vaudra le titre de chevalier de la Légion d'honneur. Il ouvre alors un second bureau à Paris et après le décès de son professeur Édouard André, il devient l'un des paysagistes les plus en vue. Le poète Edmond Rostand lui demande d'aménager le parc de sa propriété dans les Pyrénées et en 1903, il est approché par Marie-Louise Jaÿ pour concevoir le jardin alpin qu'elle désire offrir au village de Samoëns. »

La Jaÿsinia, un jardin alpin d'exception à Samoëns, <https://www.immorama.ch/articles/759-2/>

Le jardin alpin de *La Jaÿsinia*, tel qu'il se présente actuellement.

Source: «Jardin alpin, dites-vous?», Pauline NERFIN, *Art + architecture en Suisse*, Heft 3, (67) 2016, p.61





Jardin anglais, Genève



Jardin botanique de Genève

Source: *guichet cartographique genevois*

LE CONCEPTEUR DU JARDIN ROUSSY

D'autres réalisations de Jules Allemand :

- Le Jardin anglais de Genève (1895)
- Le jardin botanique de Genève
- Le jardin alpin du Village suisse de l'Exposition nationale de Genève en 1896
- Le Village Suisse de l'exposition universelle de 1900 à Paris
- Les rocailles du jardin botanique de Genève dans le parc de l'Ariana (1904)
- Le Jardin botanique alpin La Jaÿsinia à Samoëns (1905-1906)
- Le parc du domaine impérial de Gland de la famille Bonaparte
- Le jardin alpin du baron de Rothschild à Pregny

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE
PARCS & JARDINS
POUR LA SUISSE & L'ÉTRANGER

JULES ALLEMAND
Architecte-Paysagiste

16, Rue du Mont-Blanc - **GENÈVE** - 16, Rue du Mont-Blanc

ÉLÈVE DE M. E. ANDRÉ, Architecte-Paysagiste, PARIS

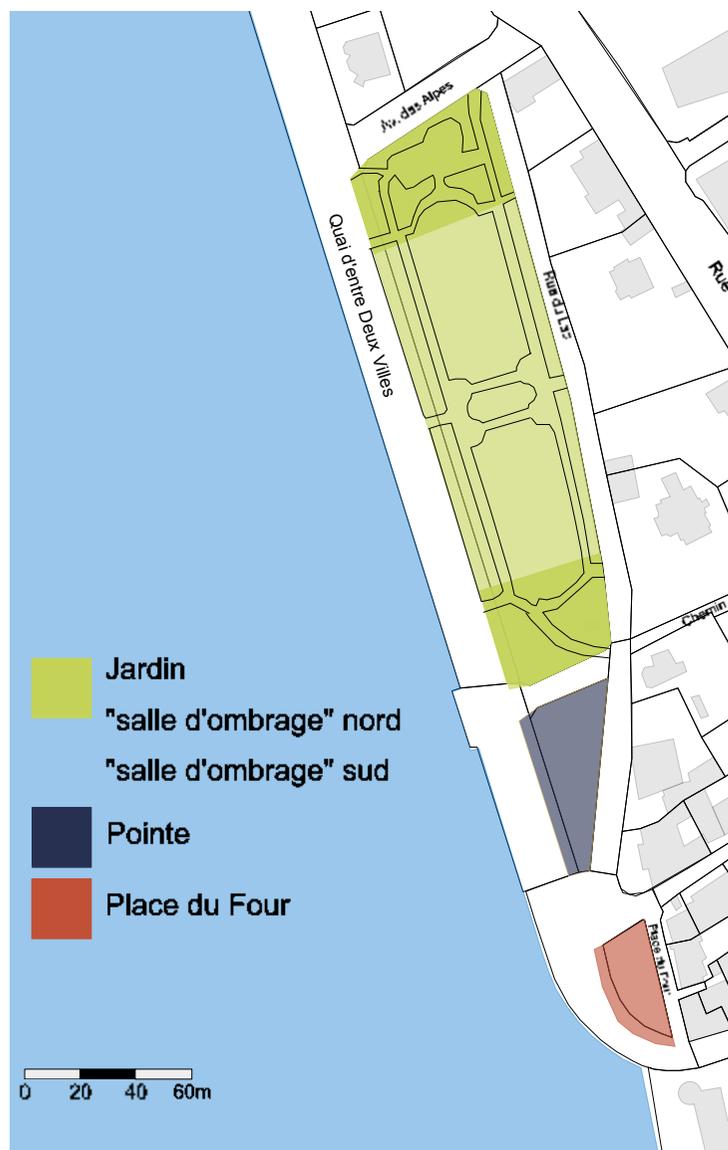
NOMBREUSES CRÉATIONS DE TRAVAUX DE PARCS
en France, Angleterre, Belgique, Bulgarie, Allemagne

Constructions spéciales de Jardins alpins et travaux rustiques, installations de béliers hydrauliques, transplantations au chariot (système de la ville de Paris) de gros arbres en motte.

1^{er} Prix, grande Médaille d'Or pour plans de Parcs et Jardins. 3 Médailles d'Or pour exécution des travaux du Village suisse, Parc des Beaux-Arts et Jardin alpin à l'Exposition nationale de Genève 1896.

Téléphone N° 2520 (H8oX)

Sources: «Jardin alpin, dites-vous?», Pauline NERFIN, Art + architecture en Suisse, Heft 3, (67) 2016, p.61



Avril 1912: « Ce projet (...) est divisé en trois parties : la **première** est le grand terrain compris entre la rue des Alpes (...) et le futur prolongement de la rue des Remparts (...). La **deuxième** comprend l'espace devant les anciennes terrasses de MM. Nicod et Ed. Sillig et la **troisième**, le petit terrain qui va de la rue du Léman à la rue du Château. Chacune des rues aboutissant sur la promenade a donc son prolongement prévu jusqu'à la chaussée du quai. Le chemin public appelé Avenue du Lac, parallèle au quai, sera conservé ; il est indispensable pour le gros roulage.

Sur la première partie, de beaucoup la plus importante, on prévoit quatre pelouses principales plantées de grands arbres, des massifs et bordure d'arbustes. Aux extrémités, en élévation, une disposition spéciale d'arbres et arbustes donnera deux « salles d'ombrage », sortes de squares qui constitueront des endroits fort agréables en été.

(...)

L'aménagement de la deuxième partie reste pour le moment en suspens.

Pour la troisième partie il est prévu une pelouse avec bordure d'arbustes.»

Feuille d'avis de Vevey, 25.04.1912, p.6

Octobre 1912 : les travaux sont adjugés à M. Jacques Moser, horticulteur à la Tour de Peilz. « La Municipalité de La Tour a adjugé les travaux d'aménagement du jardin Emile-Louis Roussy à M. Jacques Moser, horticulteur, à La Tour de Peilz.

Le piquetage du projet de M. Allemand, le spécialiste genevois bien connu, se fera incessamment et les travaux commenceront très prochainement. ».

Feuille d'avis de Vevey, 01.10.1912, p.6

Mars 1913 : Jardin terminé « Il se construisit d'octobre 1912 à mars 1913, année où se terminèrent les travaux d'aménagement. ».

Feuille d'avis de Vevey, 6.12.1973, no 285, p.1

Juin 1913 : prévision de construction d'un trottoir côté avenue du Lac. « La création du jardin Emile-Louis Roussy exige une bordure, côté de l'avenue du Lac. La Municipalité estime qu'il faut profiter de cette circonstance pour aménager un trottoir dans cette voie publique qui n'en possède pas. »

Feuille d'avis de Vevey, 14.06.1913, p.10

1915 : raccordement des routes et arrangement des parterres côté ville. « En 1915, on procéda au raccordement des routes et à l'arrangement des parterres à l'extrémité orientale du parc. »

Feuille d'avis de Vevey, 6.12.1973, no 285, p.1

1916 : Auguste Roussy, fils de Emile-Louis Roussy propose d'offrir un pavillon à musique puis retire son offre, car il réalise que ça n'irait pas dans le jardin. « Ce jardin faillit recevoir une construction qui n'aurait sans nul doute rien ajouté à son charme. En mars 1916, le Conseil communal était saisi d'un préavis proposant l'installation d'un pavillon à musique offert par M. Auguste Roussy, syndic ; le donateur se rendit lui-même compte de l'erreur qu'aurait constitué une telle adjonction. Dans une lettre qu'il adressa en mai de la même année au législatif de La Tour-de-Peilz, il l'informait qu'il s'était rendu compte que le style de pavillon à musique, même modifié, qui se trouvait dans le jardin du Cercle du Léman, ne rencontrait pas l'approbation générale, du moins autant que cela serait désirable, et que par conséquent il demandait le retrait du préavis. Ce qui fut fait. »

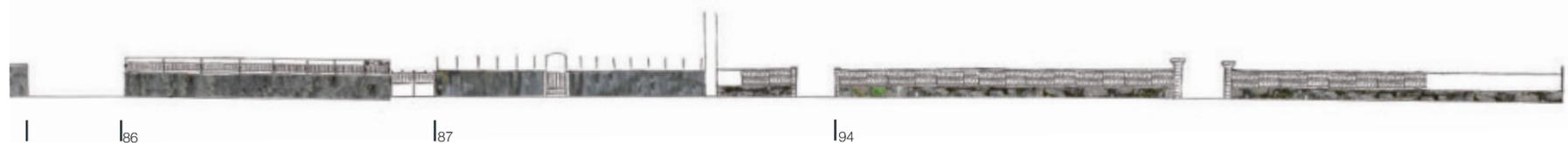
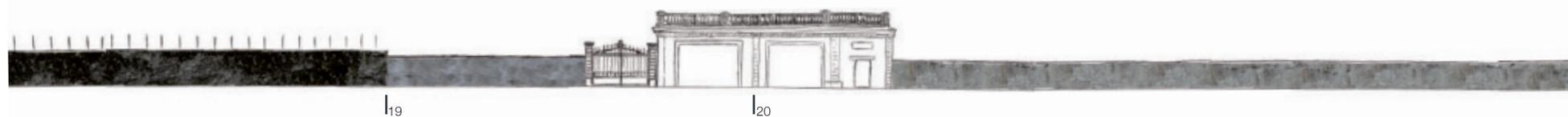
Feuille d'avis de Vevey, 6.12.1973, no 285, p.1

1957 : travaux au Jardin Roussy : abattage et nouvelles plantations, disparition de la route traversant et agrandissement côté lac « du côté du château, il va gagner l'espace réservé jusqu'ici au bas du chemin du Paradis ; du côté du lac, il va avancer de quelques mètres, et les deux extrémités par trop touffues seront dégagées. »

Feuille d'avis de Vevey, 12.12.1957, no 291, p.8



Le jardin Roussy en 1933.
Source: map.geo.admin



Concernant le quai:

«le projet tel qu'il était conçu et qui fut réalisé ne rencontra pas que des laudateurs. Si l'on applaudissait au principe, on critiquait en revanche l'aspect géométrique de l'ouvrage. « Ce quai est malheureusement en ligne droite et non selon la courbe rentrante de la grève. On aura gagné environ 60 mètres sur l'eau par la suppression du golfe, mais combien regretteront l'enlaidissement de cette partie de rive, après tant d'autres. »

Jugement qui nous paraît aujourd'hui bien sévère, lorsqu'on parcourt cette belle promenade et le jardin public qui la borde.»

Feuille d'avis de Vevey, 6.12.1973, no 285, p.1

« Une souscription à laquelle contribuèrent les propriétaires bordiers et des citoyens compréhensifs rapporta 57 000 francs ».

Feuille d'avis de Vevey, 6.12.1973, no 285, p.1

«Les propriétaires bordiers, auxquels la Commission s'est adressée en premier lieu, ont assuré la participation suivante :

MM. Henri Nicod	Fr. 25000
Hoirs d'Oscar Sillig	» 15000
Gabriel Rieder	» 8.000
Autres souscripteurs :	
MM. John Randell Wood	Fr. 2500
Alfred Comte	» 2000
Robert Rienaecker	» 1000
Louis Goldberg	» 1000
H. Pinching	» 1000
A. Riedel	» 1000
Hoirs de Ch. Bettex	» 250
Anonymes, La Tour	» 150
Mlle M. Clievplier	» 100

Au total Fr. 57000

La Commission adresse tous ses remerciements à ces généreux donateurs.»

Feuille d'avis de Vevey, 24.11.1911, p.9



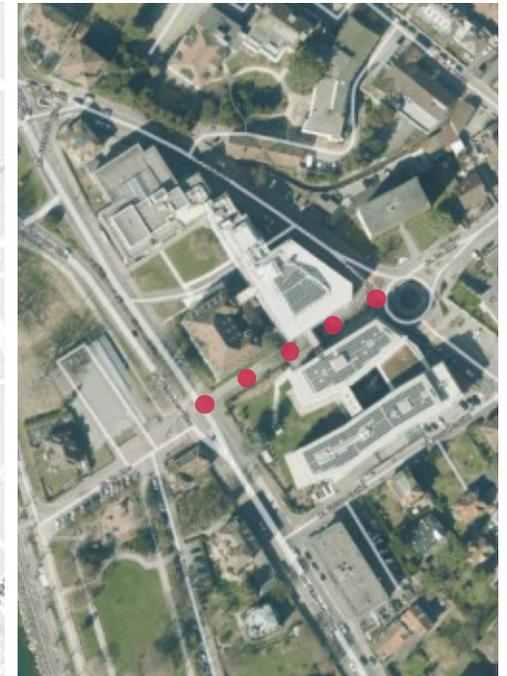


Pas de jardin public:

- Le quai n'est pas encore construit.
- Les routes perpendiculaires au lac sont aussi importante que celles qui le longent.
- Deux routes perpendiculaires au lac sont très importante, l'une d'entre elle est l'avenue des Alpes.

Un jardin relié au territoire:

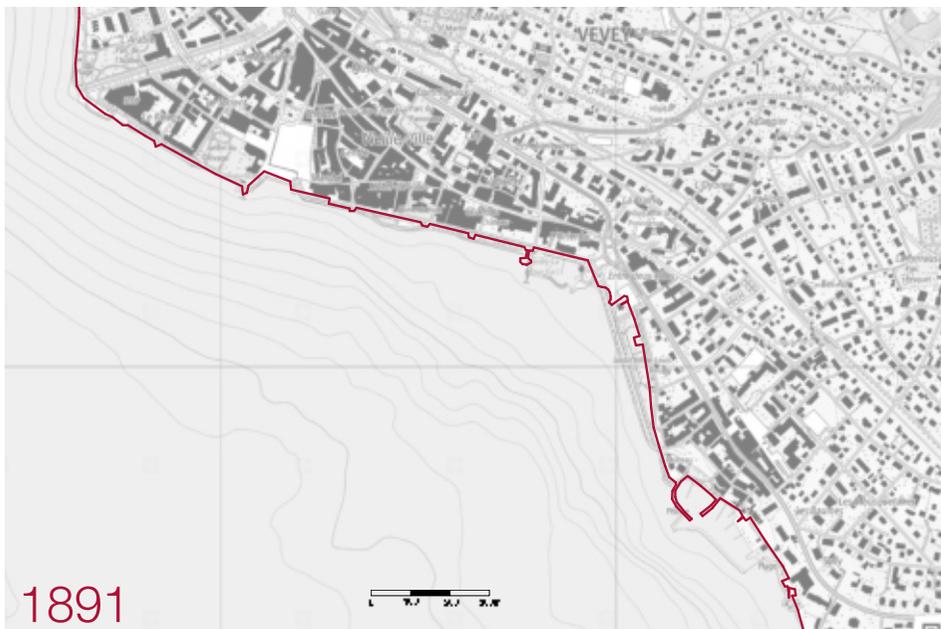
- Des routes relient le lac à la ville et à la montagne, elles ont une importance (avenue).
- Le jardin est encore intégré dans le réseau.
- Les routes qui longent le lac prennent de l'importance, mais on ne minimise pas encore les routes perpendiculaires au lac. L'avenue des Alpes reste complète et importante.



Un jardin isolé:

- Les rues qui relient le jardin à la ville et le lac à la montagne ont été interrompues et ont perdu leur importance.
- Les routes qui longent le lac sont les routes importantes.
- Une part de l'avenue des Alpes est devenu un chemin piéton appartenant à Nestlé.

- Un segment de l'avenue des Alpes est absorbé pour les nouvelles constructions de l'entreprise Nestlé.
- C'est un chemin piéton libre d'accès, mais propriété de Nestlé.



Fond de plan 2018 et tracés 1891

Avant le remblais:

- Le quai d'entre Deux Villes n'est pas encore construit.
- A Vevey, le quai Perdonnet existe déjà.
- Longer le lac en continu n'est pas possible, certaines parcelles, comme celle se trouvant entre le quai de Vevey et la rue du lac, étaient privées.
- Le but du quai est «d'aménager le bord du lac, entre le château et l'Ognonaz» et de «permettre la jonction avec le quai Sina de Vevey », appelé par la suite quai Perdonnet».

Le quai de la Tour de Peilz a cinquante ans, Feuille d'avis de Vevey, 24.11.1961



Fond de plan 2018 et tracés 1911

A la fin des travaux:

- Les travaux ont débuté en 1900.
- Le quai se termine et est inauguré en 1911.
- Les quais de la tour de Peilz et de Vevey sont reliés et le passage est possible le long du lac.
- Le jardin Emile-Louis Roussy n'est pas encore réalisé.

«Les travaux du quai débutèrent en 1900 par le déversement d'enrochements (...). En mars 1909, on exécuta la presque totalité du mur du quai, travaux favorisés par les eaux exceptionnellement basses dont, écrivait un témoin, on ne se souvenait pas de les avoir vues à un tel niveau. En 1910, Vevey et La Tour de-Peilz sont reliées par un nouveau pont qui joint les deux quais. Enfin, en 1911, le quai s'achève. L'inauguration se déroule en grande pompe le samedi 25 novembre (...).»

Feuille d'avis de Vevey, 6.12.1973, no 285, p.1

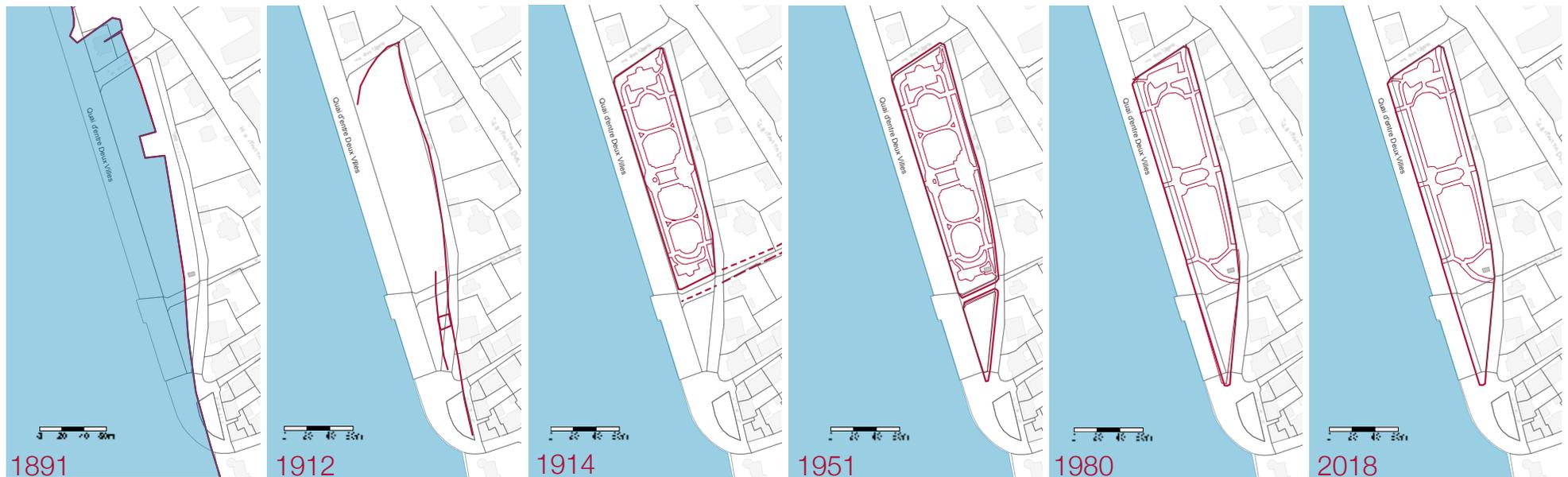
- Le jardin Emile-Louis Roussy est terminé depuis 1913.
- Un accès à l'eau a été ajouté le long du quai, ainsi que 2 pontons.
- Il n'y a pas de débarcadère à la Tour de Peilz, mais deux à Vevey.

Le trafic lacustre augmente:

- Les débarcadères évoluent, celui de Vevey-la Tour devient un petit port.
- Le port de la Tour de Peilz s'agrandit et va continuer à grandir.
- L'accès à l'eau le long du quai d'entre Deux Villes existe toujours et un troisième ponton a été construit. Celui qui se trouve au Nord de l'avenue des Alpes disparaîtra avant 1980.



Évolution des quais de Vevey et de la Tour de Peilz, fond de plan 2018
Sources: cartoriviera et map.geo.admin



Synthèse faite selon cartes et de photo aériennes permettant de comprendre l'évolution du jardin, de sa forme et de ses tracés.

Évolution des tracés à l'intérieur du jardin, fond de plan: parcellaire état 2019, source: cartoriviera.

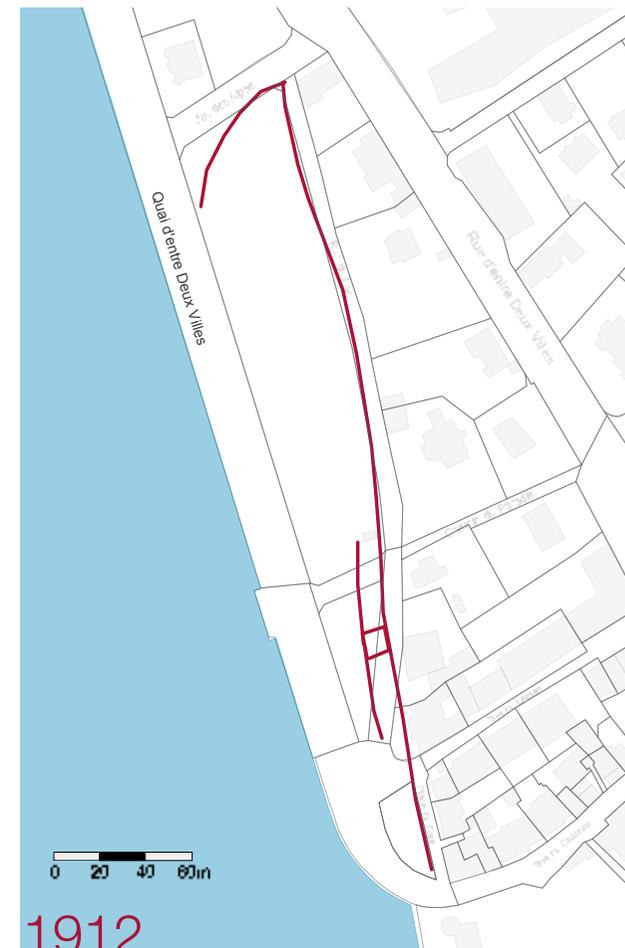
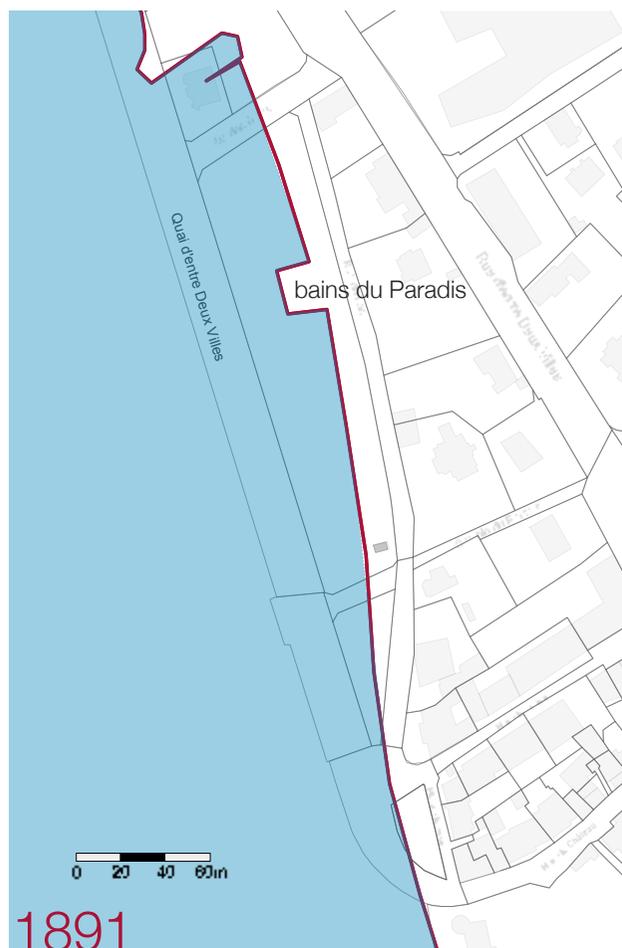
Avant le remblais:

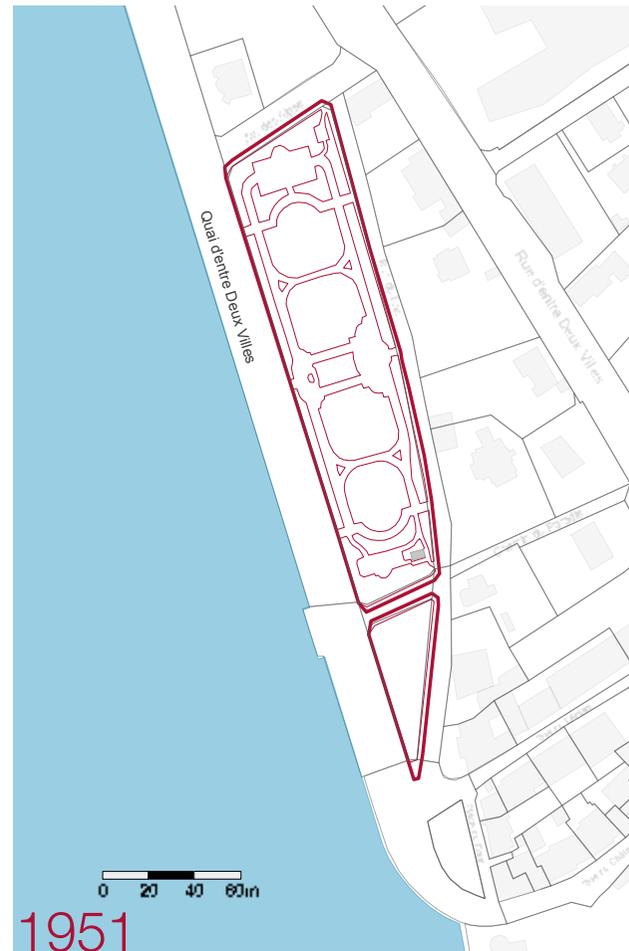
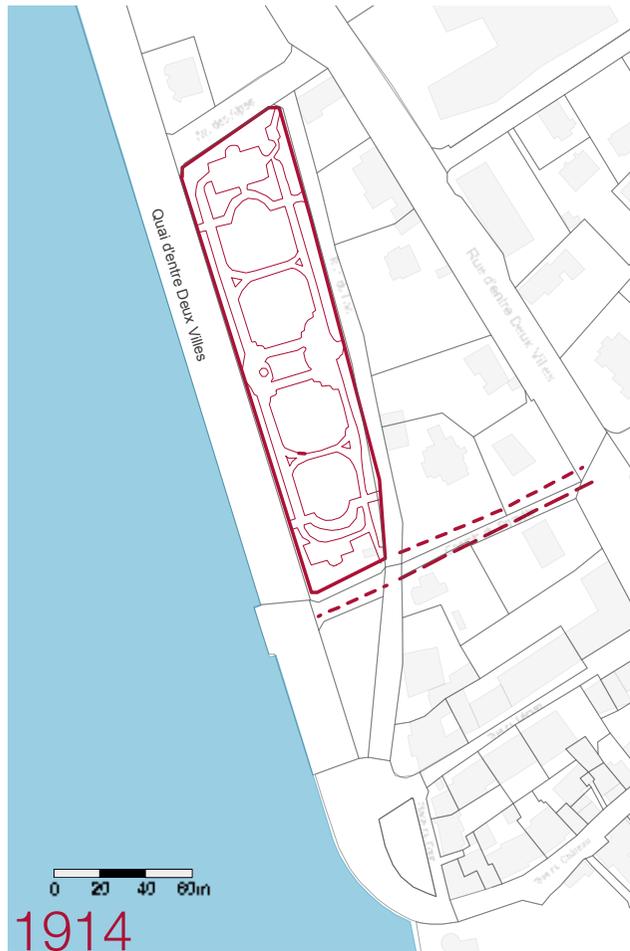
- Le quai n'est pas encore construit.
- La rue du Lac est au même emplacement qu'aujourd'hui mais elle se trouve au bord du lac.
- Entre la route et le lac, s'étend une grève.
- Des bains sont présents, les bains du Paradis.

Entre le quai et le jardin:

- Le jardin n'est pas construit (1913).
- Le quai est remblayé et la décision de construire un jardin est prise, mais les travaux ne commenceront qu'en octobre 1912.

- tracé existant
- - - tracé prévu





Le jardin Roussy :

- Première apparition du jardin sur les cartes.
- Rue des remparts prévue mais pas réalisée.
- La pointe et place du Four ne sont pas aménagés.
- 4 grandes pelouses, des massifs et de grands arbres plantés.
- 2 salles d'ombrages aux nord et sud (placettes).

La première construction :

- Tracés similaires à ceux de 1914.
- La route des rempart ou chemin du Paradis sont présents et le jardin est terminé depuis les années 20.
- Les toilettes discutées depuis 1912 sont réalisés.
- Les tracés au sud du jardin sont modifiés afin d'intégrer la nouvelle construction.

— tracé existant
 - - - - - tracé prévu

Bouleversements :

- Travaux réalisés en 1957 : élargissement du jardin vers le lac, suppression de la route des remparts: « du côté du château, il va gagner l'espace réservé jusqu'ici au bas du chemin du Paradis ; du côté du lac, il va avancer de quelques mètres, et les deux extrémités par trop touffues seront dégagées. »

Feuille d'avis de Vevey, 12.12.1957, no 291, p.8

- suppression de chemins : 4 parterres deviennent 2.
- La «salle d'ombrage» sud disparaît.
- La forme du parterre du centre est modifiée.

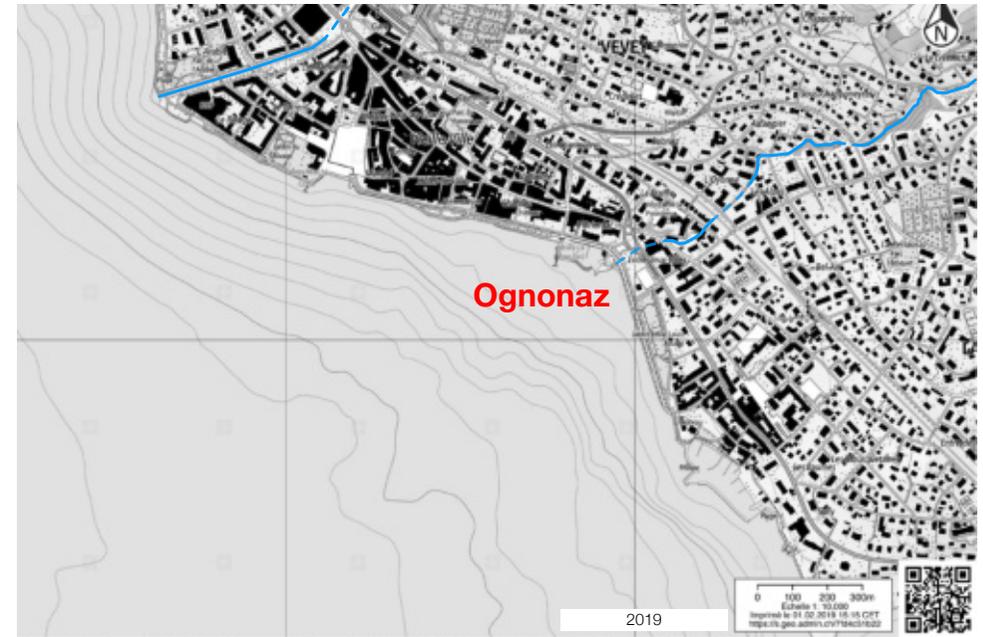
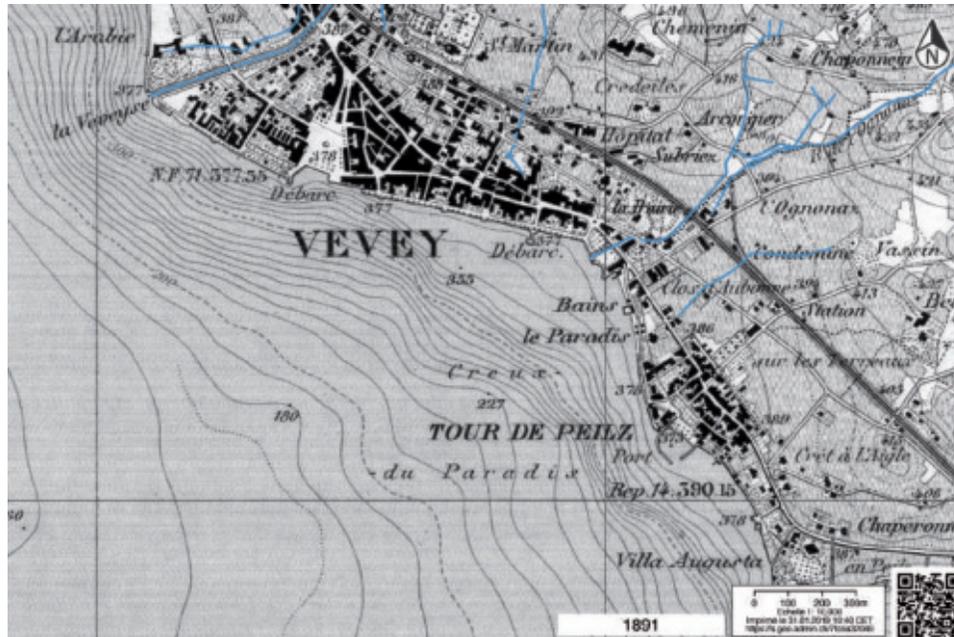
Actuellement :

- Pas de changement marquant depuis 1980 au niveau des chemins.
- Place de jeu dans la salle d'ombrage nord, qui n'est plus vraiment une salle d'ombrage, et prend une forme «patatoïde».

— tracé existant
 - - - - - tracé prévu







Les cours d'eau (1891):

- Un ruisseau passe sous le jardin Roussy.
- Enterré avant la construction du quai, puis jusqu'à la voie de chemin de fer avant 1905.
- Il disparaît en 1959.
- Existe-t-il toujours aujourd'hui?

Une rivière entre deux villes (2019):

- Il ne reste que l'Ognonaz entre Vevey et la Tour de Peilz.
- Les ruisseaux qui s'y jetaient sont enterrés ou ont disparus.
- Il n'y a aucune sortie d'eau visible le long du quai vers le jardin Roussy, excepté l'Ognonaz.

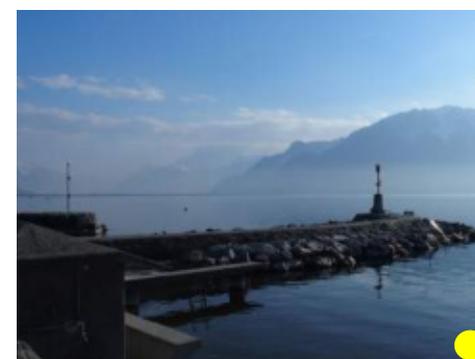
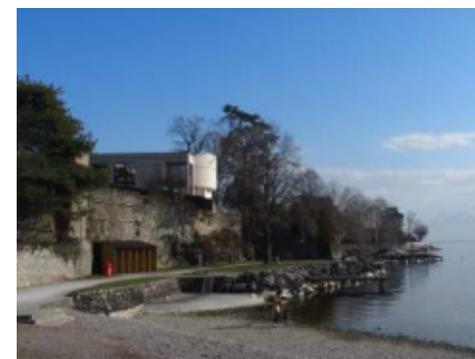


L'Ognonaz fait la limite entre Vevey et la Tour de Peilz.

Source: street view, google Earth.

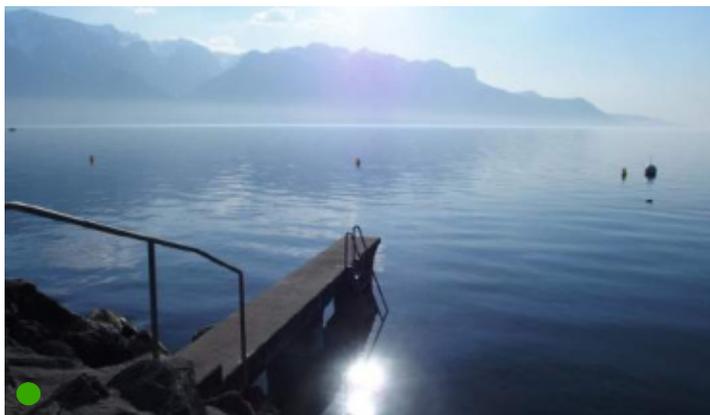
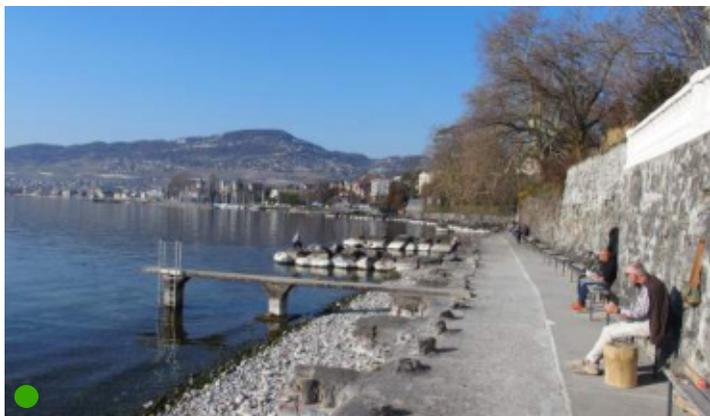
USAGES

Lac et jardin



- Avant les quais : les Bains le Paradis
- Les bains disparaissent lors de la construction du quai.

- Vevey : des bains apparaissent sur la carte de 1905, le bâtiment est récupéré par le club d'aviron en 1984 et modifié en 1992. ●
- La Tour de Peilz : Le bain des Dames ● apparaît sur la carte de 1905 (remplacement des bains du Paradis?), le bain des hommes ● date probablement de la même époque.
- Aujourd'hui, des installations placées le long du quai jusqu'à la Becque donnent accès à l'eau. ●



2019 : Vevey et La Tour de Peilz, les accès au lac

USAGES

Lac et jardin



Source: page facebook de l'association «Sauver le jardin Roussy»



Source: page facebook de l'association «Sauver le jardin Roussy»





La grotte:

- «Une grotte en tuf ancienne qui ne semble pas être ici depuis création du parc. A l'origine cette partie centrale devait certainement ne pas comporter d'arbres mais des massifs de fleurs.»

Robert Perroulaz, dendrologue.

- 3 arbres horticoles: érable du japon, noisetier et saule pleureur.
- création du biotope, un jardin aquatique, en 1983 par les jardiniers de la commune.



« La grotte, qui sert de cascade d'amenée d'eau à été réalisée en tuf, matériau rare en provenance de ... La Tour de Peilz. Le dessin du parcours d'eau voit donc des méandres où l'eau peut courir plus vite, puis des bassins où elle est pratiquement stagnante, ce qui permet déjà à des nénuphars d'y avoir pris solidement racine : un plaisantin y a d'ailleurs « acclimaté » un poisson rouge ! »

Riviera/Chablais, 18.10.1983, p.20.



Le jardin aquatique de 1983.
Riviera/Chablais, 18.10.1983, p.20.

La fontaine:

- Un puits du XVIIIe siècle, qui fournissait l'eau de source.

- «tout de pierre cylindrique, avec deux petits bassins et deux chèvres».

Feuille d'avis de Vevey, 2-3.04.1971, no 77, p.19

- 3 autres puits restant en 1971: «Il en reste trois, en Béranges, en Bel-Air et dans un jardin privé d'Entre-deux-Villes».

Feuille d'avis de Vevey, 2-3.04.1971, no 77, p.19





« Dans son préavis, la Municipalité rappelle que, dans la séance du Conseil du 30 juillet 1912, elle a été chargée de pourvoir au nécessaire pour l'installation de l'éclairage, de l'arrosage, des bancs, d'une petite fontaine et de W.-C. au jardin Emile-Louis Roussy. »

Feuille d'avis de Vevey, 14.06.1913, p.10

Juin 1929: « Avis d'enquête (...) concernant la construction d'un édicule en maçonnerie comprenant W.C., réduit, etc., au Jardin Emile-Louis Roussy ».

Courrier de Vevey et de la Tour de Peilz, 26.06.1929



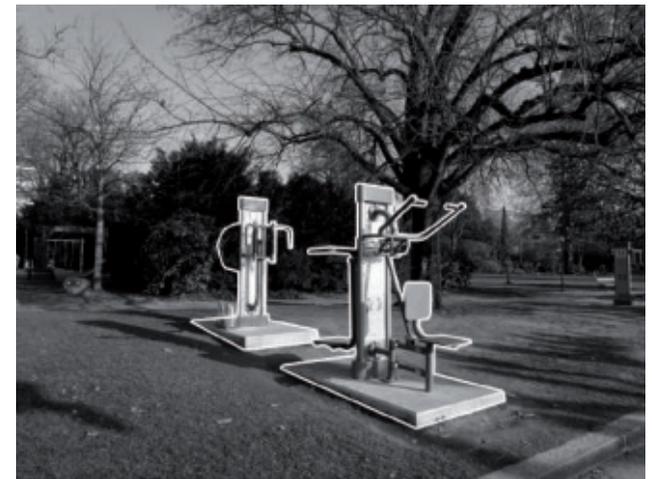
Luminaires:

- Autour de la pointe, différents de ceux du jardin, les mêmes que sur le quai
- 2 lampadaires particuliers autour du biotope





Source : google Earth.



Une place de jeu peu intégrée

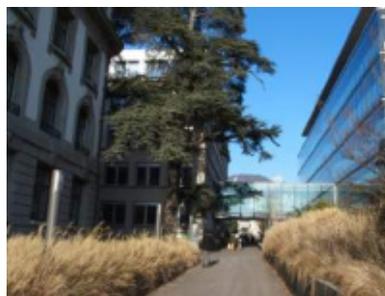
- La place de jeux a été construite à la place de la salle d'ombrage conçue par J. Allemand : cette pièce du jardin historique est dénaturée.
- Les usagers ne bénéficient pas de l'ouverture sur le lac Léman

Des objets de fitness sont disposés de façon opportuniste





-  Parkings vélos
-  Parkings publics TIM
-  Parkings privés TIM



- PRÉAVIS MUNICIPAL N° 11/2016, réaménagement de la route d'entre Deux Villes et de l'avenue des Alpes.

La perte de l'avenue des Alpes
l'avenue des Alpes est interrompue, saturée de parkings,
les arbres abattus : la mise en scène du parcours entre
ville et lac est dénaturée.





- 2014: mise à l'enquête du skate parc du jardin Roussy
- Projet de skate parc au jardin Roussy abandonné (remplacé par l'installation d'équipements devant le collège des Marronniers, terminé en été 2018).



COMMUNICATION MUNICIPALE N° 3/2019

le 6 février 2019

Constitution de servitude en faveur de la Commune de la Tour-de-Peilz sur des propriétés de la Société des Produits Nestlé S.A.

1003-ADM-1901-PAD-rc-Comm03-Servitude_Nestle.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux autorisations et compétences accordées à la Municipalité par le Conseil communal pour la législature 2016-2021, la Municipalité a signé un acte constitutif de servitude avec la Société des Produits Nestlé S.A. pour l'usage d'un parc d'agrément en faveur de la Commune de la Tour-de-Peilz sur les parcelles suivantes, selon plan annexé :

- Parcelle N° 1 dans sa totalité, à La Tour-de-Peilz, surface 2'049 m².
- Parcelle N° 2 partielle, à La Tour-de-Peilz, surface 515 m² sur un total de 2'543 m².
- Parcelle N° 1227 dans sa totalité, à Vevey, surface 67 m².

Les surfaces sont mises à disposition gratuitement de la Commune pour permettre de les aménager en parc d'agrément par l'intégration de nouvelles plantations, la création de cheminements piétonniers, la pose de mobilier urbain ou la création de tout aménagement paysager, en accord avec le propriétaire. En contrepartie la Commune s'engage à entretenir les surfaces concernées ainsi qu'à financer les aménagements qu'elle souhaite entreprendre.

La servitude entrera en vigueur au 1^{er} septembre 2019 pour une durée de 90 ans.

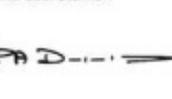
La Commune s'est par ailleurs engagée à radier la servitude sans contrepartie, si tout ou partie des fonds concernés devaient changer d'affectation suite à l'adoption d'un nouveau règlement et être colloqués en zone de construction.

Un projet d'aménagement sera développé dans le courant de l'année 2019 et sera intégré au budget 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :

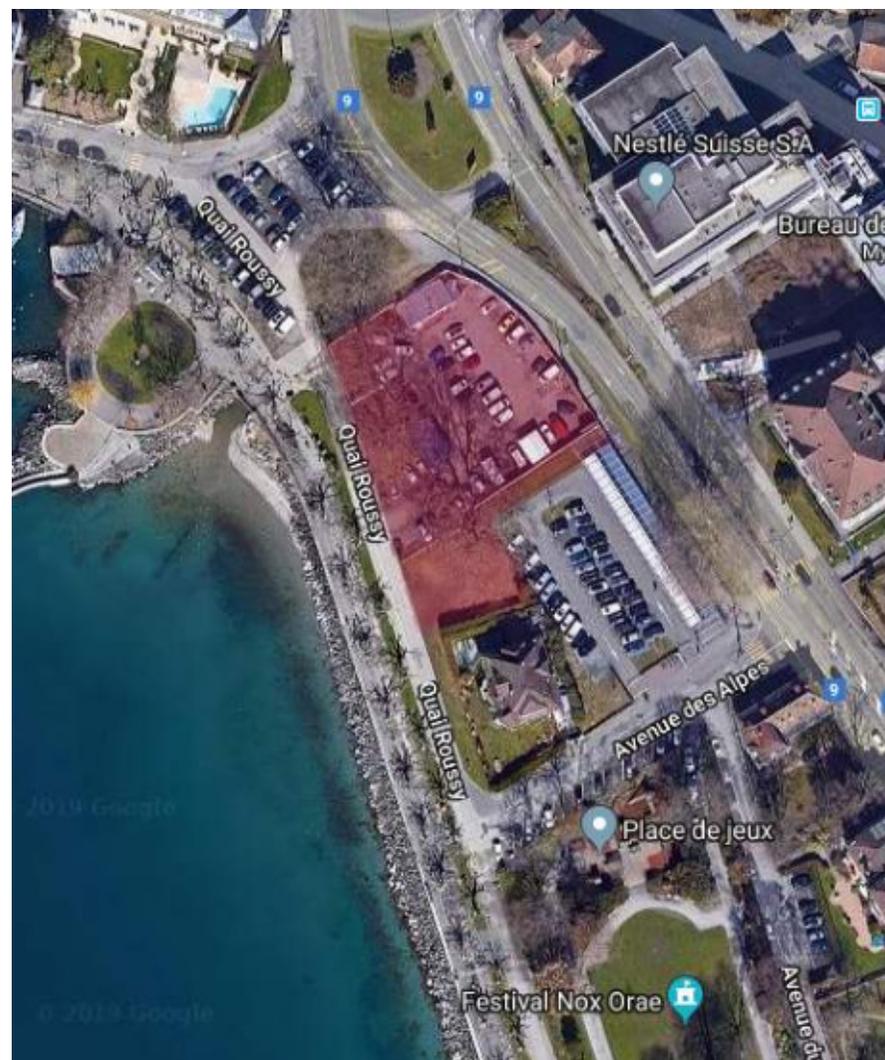
Alain Grangier Pierre-A. Dupertuis

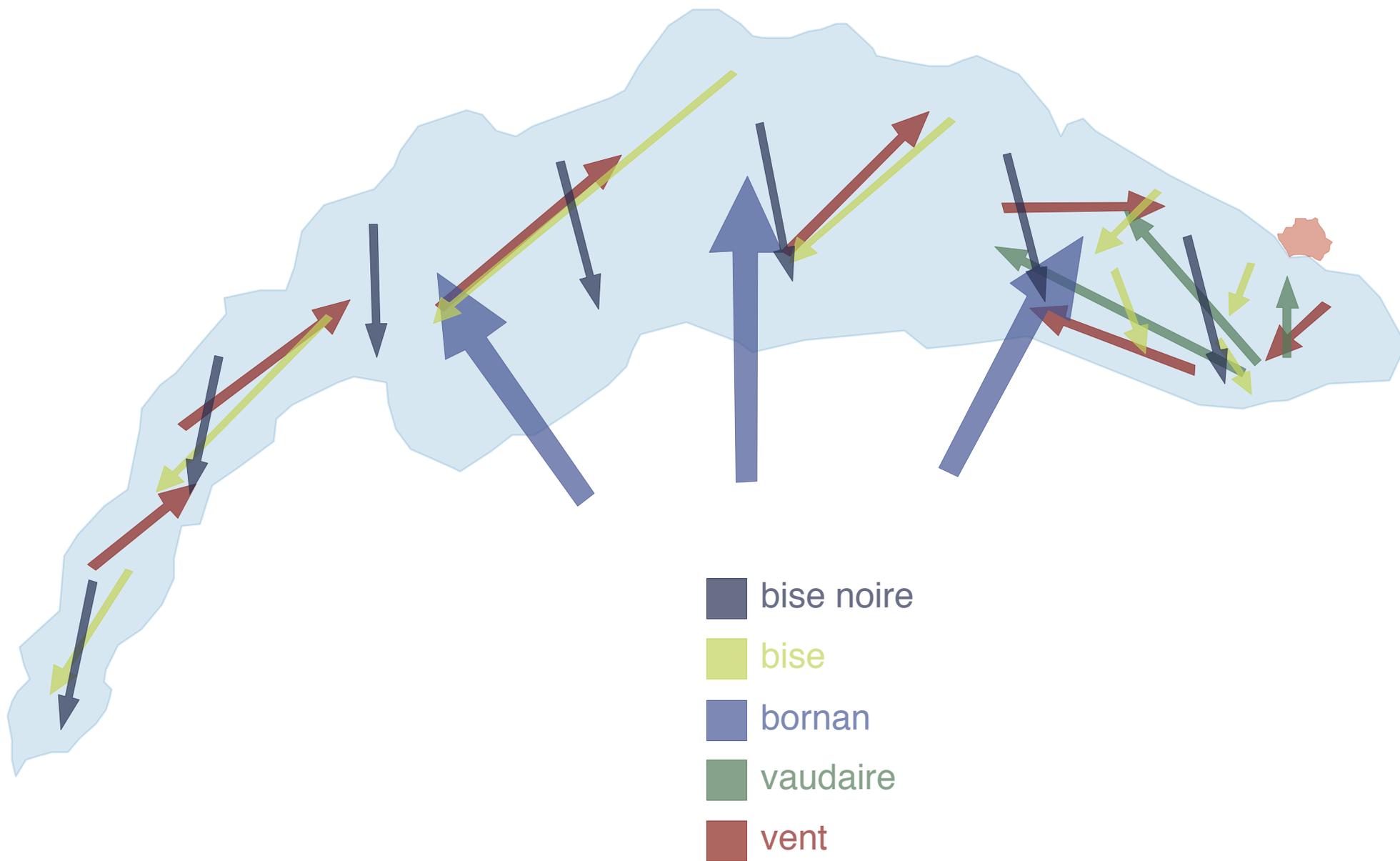
Annexe : plan de situation

Adopté par la Municipalité le 14 janvier 2019

ÉVOLUTION ET PROJETS RÉCENTS

Un nouveau projet de jardin au fil des Quais Roussy







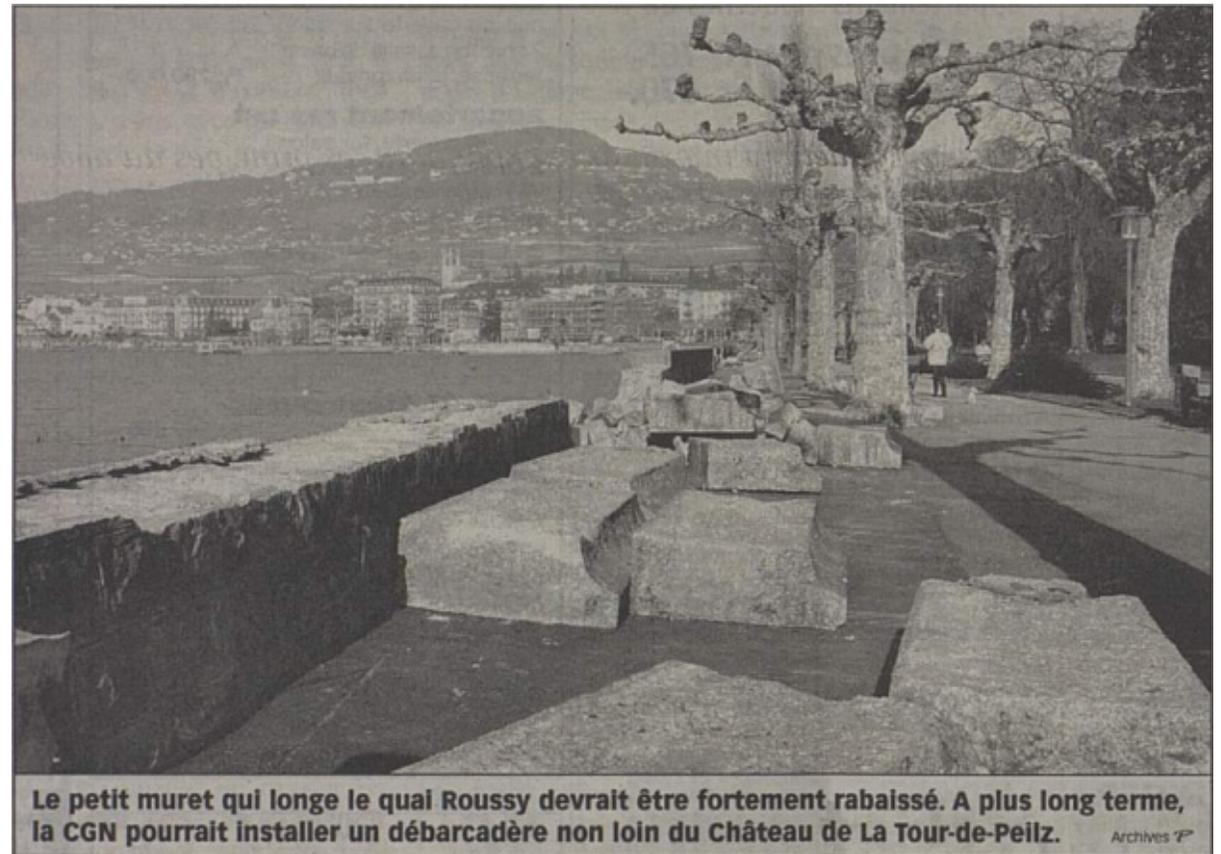
Après Lothar:

«Les auteurs du rapport géologique estiment qu'il est difficile d'envisager des constructions lacustres en dehors des limites du quai sans remettre en question la stabilité du «mont» (partie du talus sous-lacustre à la pente très prononcée). «La protection du quai face à l'effet de la houle devra donc être assurée exclusivement par un complément d'enrochement au pied du mur existant», concluent-ils. La Municipalité propose, outre ce renforcement, «le rabaissment du parapet en ne réutilisant que la couverture en granit». En clair, cela signifie la disparition du petit muret longeant le quai Roussy. Seules les dalles de granit subsisteront, le tout étant protégé par un enrochement plus important.

Aux yeux des autorités boélandes, cette mesure permettra «un dégagement appréciable sur le lac» et conférera au quai Roussy une unité d'aspect avec le quai Perdonnet.»

Source de l'article et de l'image: La presse riviera/chablais, 28 novembre 2000, p.7.

Après Lothar, l'enrochement est renforcé et le muret du quai est abaissé.





Vue 1: extrémité du jardin depuis le nord du quai, vue sur l'Avenue des Alpes.



Vue 2: quai et jardin Roussy depuis le Nord.



Vue 3: extrémité du jardin depuis l'avenue des Alpes.



Vue 4: Le jardin Roussy depuis le Sud.



Vue 5: extrémité sud du jardin, avec platanes du quai et lac, depuis la rue du Lac.



Vue 6: ancienne route des Remparts et peupliers, limite entre les deux parties du jardin.



Vue 7: entrée du jardin depuis la rue du Lac.



Vue 8: le jardin et le pavillon WC depuis le quai.



Vue 9: le jardin Roussy depuis le quai de Vevey.





Vue 1: quai et lac depuis le sud du jardin.



Vue 2: vue sur l'extrémité sud du jardin et sur le château.



Vue 3: centre du jardin, quai et séquoia géant.



Vue 4: Grotte et biotope, quai et lac depuis un banc.



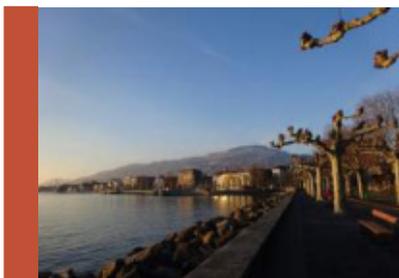
Vue 5: partie centrale du jardin.



Vue 6: place de jeu en travaux.



Vue 7: vue du quai et du lac depuis le jardin.



Vue 8: vue du Vevey depuis le quai.





Général:

- Le jardin est bien intégré dans le réseau viaire. On comprend pourquoi il est là et la forme qu'il a.
- Les routes perpendiculaires qui amènent au lac sont importantes et intègrent le jardin dans la ville.

Végétation:

- Présence de la structure des plantations conçues par Jules Allemand.
- Les arbres forment une double allée autour des chemins latéraux et relient les «salles d'ombrage».
- Les «salles d'ombrages» sont les deux pièces à chaque extrémité du jardin, la densité d'arbre y est plus grande. D'après le dessin des chemins, c'était une petite place entourée de végétation.
- Au centre, un espace plus ensoleillé avec une petite pelouse et une placette.
- Le centre des pelouses est exposé au soleil.



Général:

- Le jardin est toujours bien intégré dans le réseau viaire.

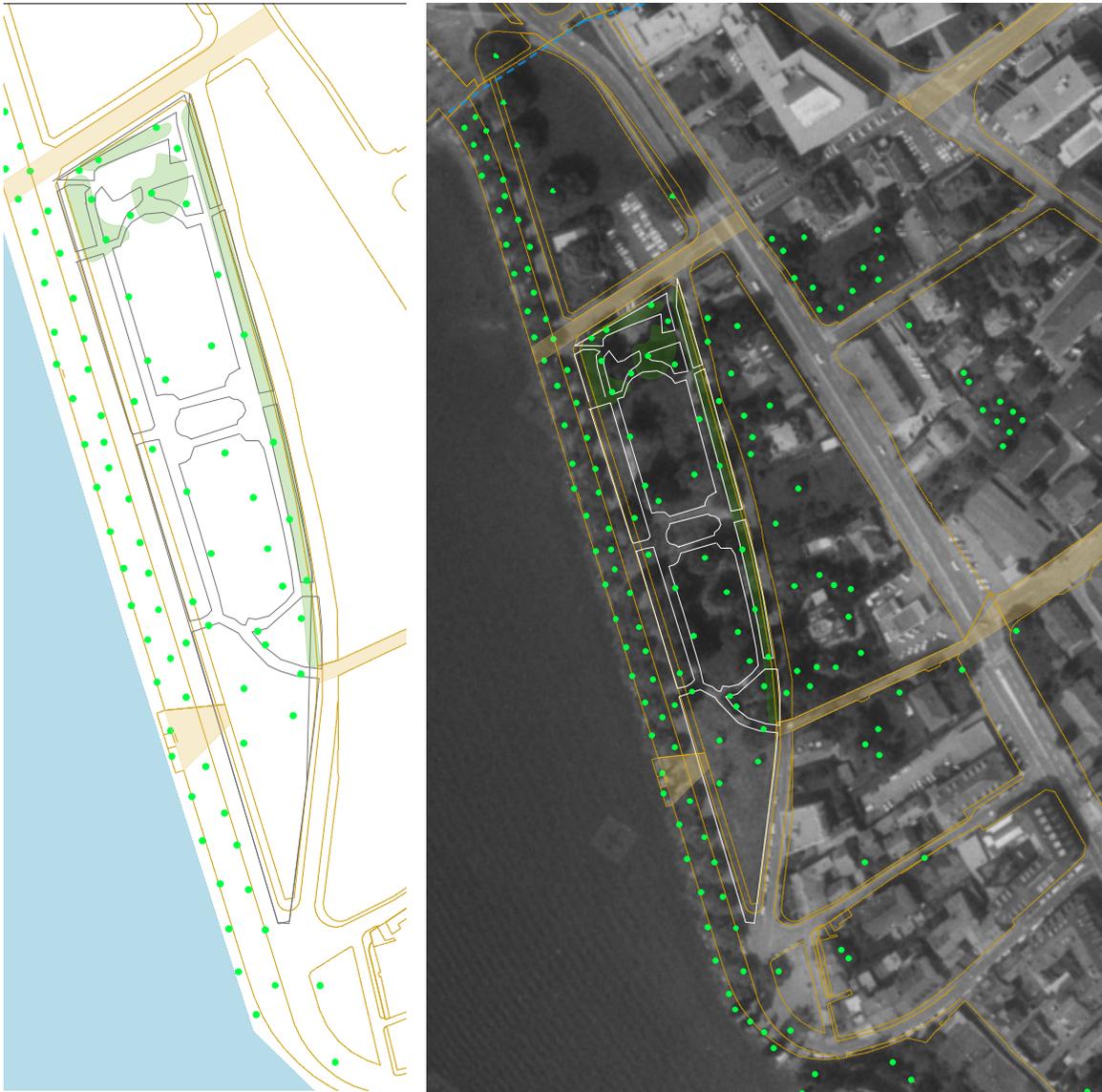
Végétation:

- La forme du jardin, les chemins et les arbres n'ont pas vraiment été modifiés depuis 1933.

- Les arbres ont eu le temps de grandir et d'atteindre une belle taille.

- C'est probablement l'apogée du jardin, tel que Jules Allemand l'a imaginé.





Général:

- L'avenue des Alpes a été interrompue et transformée en parking et le bas du chemin du paradis supprimé.
- Les perpendiculaires qui intégraient le jardin dans la ville ont disparue et la rue du lac a été interrompue et redirigée sur l'avenue des Alpes.
- Le jardin n'est plus intégré dans le réseau viaire.

Végétation:

- On ne perçoit plus le plan de plantation de Jules Allemand. Beaucoup d'arbres ont été abattus et replantés, mais les espèces ont été bien choisies.
- Les arbres ne forment plus une double allée autour des chemins latéraux et ne relient plus les «salles d'ombrage» qui ont disparu.
- La «salle d'ombrage» nord a été transformée en place de jeu, une ouverture vers le parking de l'avenue des Alpes a été percée dans la végétation.
- Les chemins ont été modifiés, deux ont été supprimés.
- La route a été supprimée et deux parts du jardin ont été réunies.



Général:

- Le réseau viaire et l'intégration du jardin n'ont pas beaucoup évolué depuis 1980.

Végétation:

- De nouveaux arbres ont été abattus et replantés, mais les espèces ont été plutôt bien choisies.
 - Autour de la place de jeu, de nouveaux arbres ont été plantés dans l'ouverture donnant sur le parking de l'avenue des Alpes.

D'après Robert Perroulaz, dendrologue:

« Dans ce jardin on peut clairement identifier les arbres qui font partie des plantations prévues à l'origine dans le projet de l'architecte paysagiste Jules Allemand. On retrouve dans cette conception le choix des espèces habituelles de ce grand paysagiste.

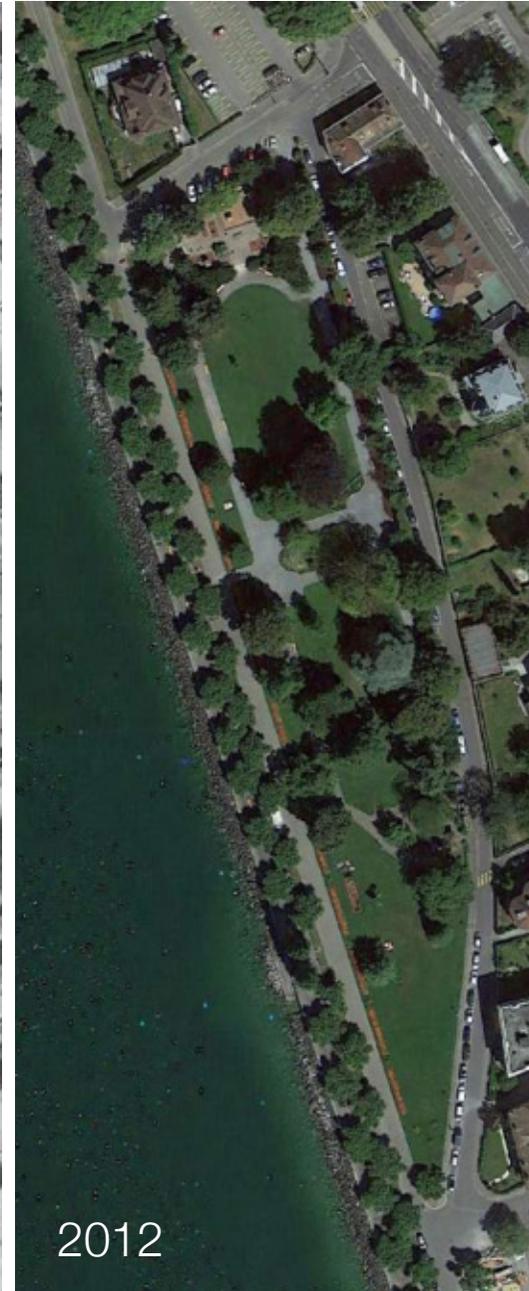
Les distances de plantations du projet de Jules Allemand sont judicieuses pour un développement harmonieux et durable dans le temps. Malgré les modifications des chemins, on peut encore lire le dessin de l'ensemble du parc voulu par l'architecte. Des plantations de remplacement ont été apportées dans le parc, dans l'ensemble elles respectent assez l'esprit de ce parc, c'est-à-dire des arbres destinés à devenir des arbres majeurs.

L'état sanitaire des arbres semble très bon dans ce jardin. Les arbres ne portent pas de blessures et ont été soigneusement entretenus pendant toutes ces années. »



L'âge d'or du jardin:

- Probablement l'apogée du jardin.
 - Le plan de plantation de Jules Allemand est bien lisible
 - Les arbres ont pris de l'ampleur.
 - Les chemins sont les mêmes que lors de la réalisation du jardin.
 - Les arbres sont plantés en double allée autour des chemins
 - Les «salles d'ombrage» sont visibles et intactes.
 - Les platanes du quai sont alignés
- Deux peupliers marquent l'axe du chemin du Paradis et indiquent la présence de l'accès au lac.



Actuellement:

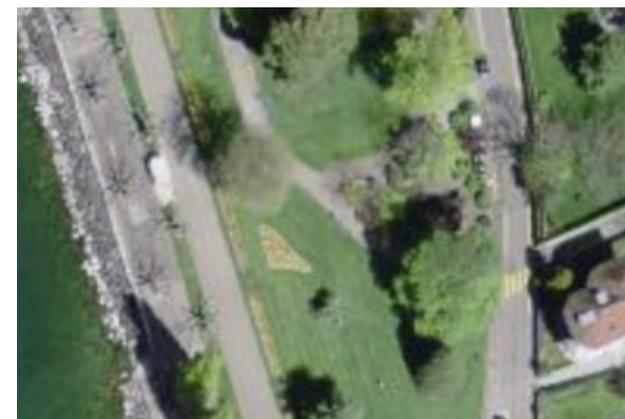
- On ne voit plus le plan de plantation de Jules Allemand.
- Un certain nombre d'arbres d'origine restent et permettent d'en repérer certaines traces.
- La double allée et les «salles d'ombrage» ont disparues.
- Les arbres paraissent un peu isolés.
- Le tracé des chemins a changé.
- La route a disparu et deux parterres du jardin ont été rassemblés.
- Les peupliers sont toujours présents mais perdent en partie leur sens avec la disparition de la route.

Les salles d'ombrage du jardin historique ont disparu.

1944



2012



salle d'ombrage nord

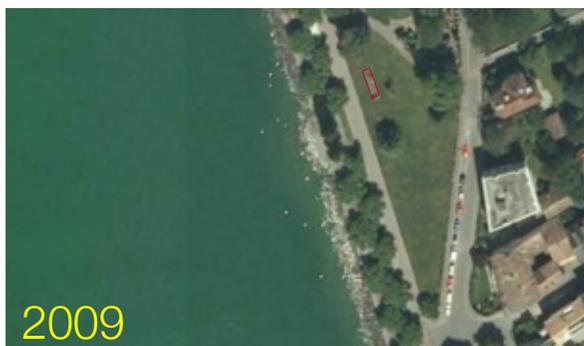
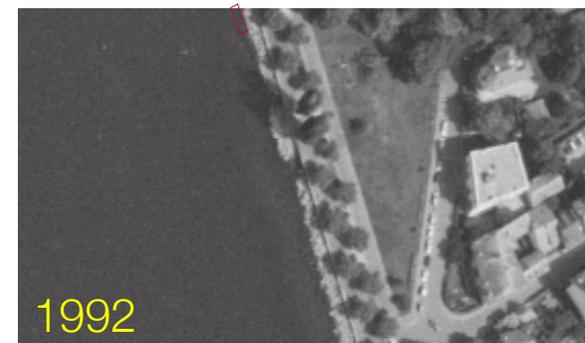
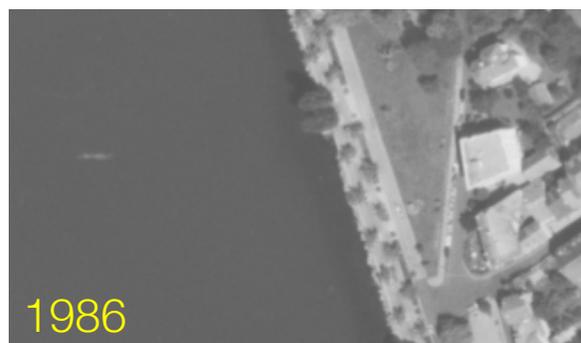
salle d'ombrage sud





- 1910-1919: Il y avait des massifs à l'origine.
- 1944: probablement toujours le cas.
- 1980: Disparition des massifs.
- 2011: Réapparition d'une bande en bordure du quai (coupure) en 2011.





- 1944: la pointe a une ambiance différente du jardin.
- 1986: la route a disparu, la différence aussi, pas de massifs.
- 1992: apparition d'un petit massif rectangulaire.
- 2009: toujours uniquement le petit massif.
- 2011: bordure le long du quai et rosiers sont ajoutés.
- 2016: le petit massif rectangulaire a été modifié.





« Dans ce relevé j'ai subdivisé les selon les chemins actuels.

A) Quelques arbres entourant une grande surface herbeuse ; cette partie ne fait pas partie du parc à l'origine de celui-ci. Un chemin du plan d'origine à disparu.

B) Plantation récente autour des toilettes, arbres de tailles hétérogènes qui ont vraisemblablement pour but de cacher l'édicule des toilettes. Cette plantation ne représente pas un intérêt paysager majeur et ne correspond pas à l'esprit de la plantation d'origine du site.

C) De grands arbres majeurs et une grande pelouse dans l'esprit de la conception traditionnelle des jardins de cet époque et de cet architecte paysagiste du début du XXe siècle.

D) Partie centrale du plan d'origine. Une grotte en tuf ancienne qui ne semble pas être ici depuis création du parc. A l'origine, cette partie centrale devait certainement ne pas comporter d'arbres mais des massifs de fleurs. Aujourd'hui, nous y trouvons 3 arbres horticoles sans lien avec le « biotope » artificiel et entretenu de manière intensive comme le reste du parc.

E) Partie du parc en miroir avec la conception de la partie C).

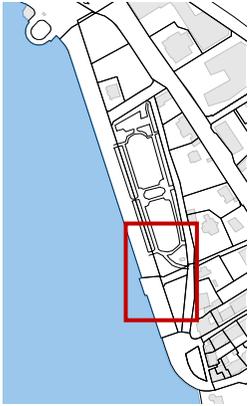
F) Cette partie a subi maintes transformations et a perdu sa vocation de l'origine. La place de jeux et les plantations de l'avenue des Alpes modifient profondément le dessin d'origine.

Autres plantes). Nous trouvons dans cet aménagement quelques arbres et arbustes mineurs intéressants. Des charmes taillés, plantés de chaque côté des entrées depuis la rue du Lac sont des traces du dessin d'origine de Jules Allemand. Les massifs d'ifs sont des plantes qui ont éventuellement pu être taillées en topiaires précédemment. Parmi les plantes les plus photographiées de ce parc on retrouve des Edgeworthias, un arbuste extrêmement parfumé que l'on retrouve rarement dans les espaces publics.

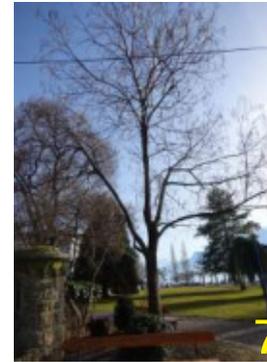
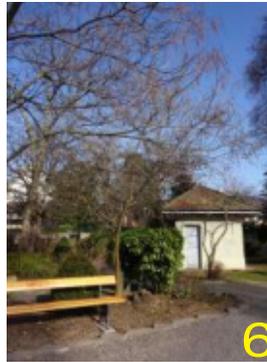
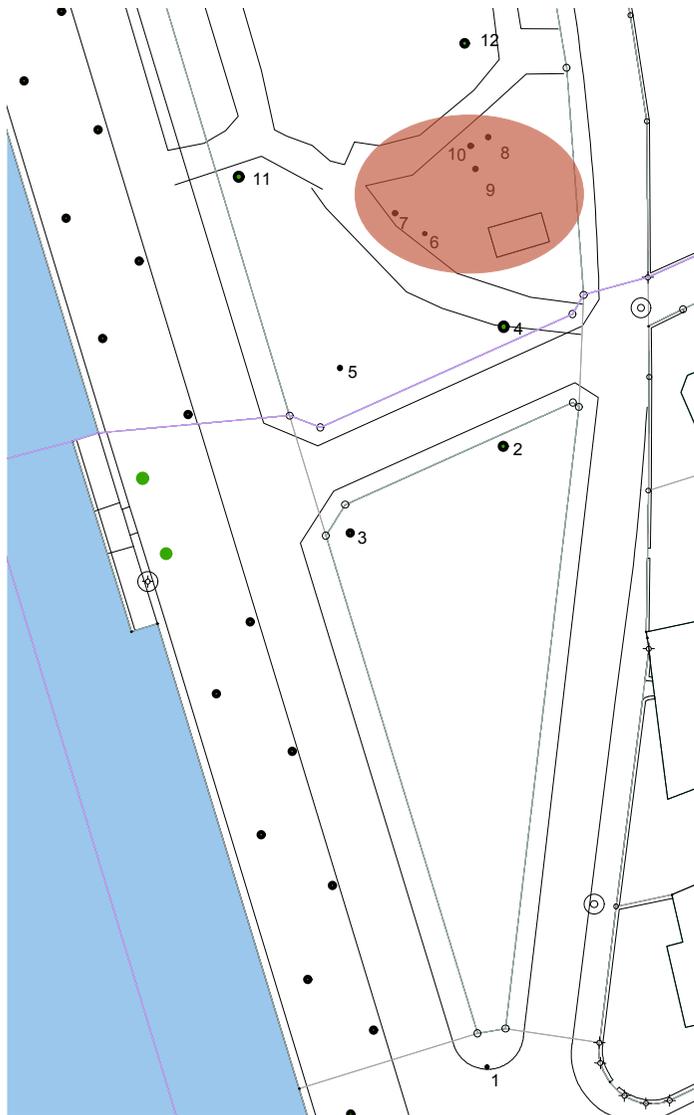
G) Place du Four : trois arbres sur une placette dont un micocoulier qui a dû remplacer un platane abattu ?

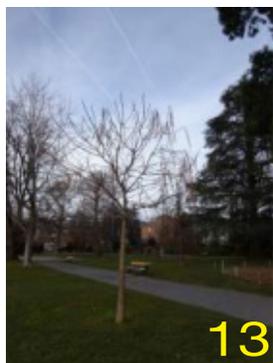
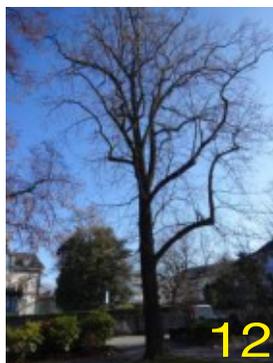
H) Plantation d'un double alignement de platanes ainsi que de deux peupliers et 3 autres peupliers vers la place du Four. Selon la tradition au bord du Léman, les peupliers annoncent aux bateaux, l'entrée d'un port ou ponton d'accostage possible. »

Robert Perroulaz, dendrologue ayant effectué le relevé du jardin Roussy.

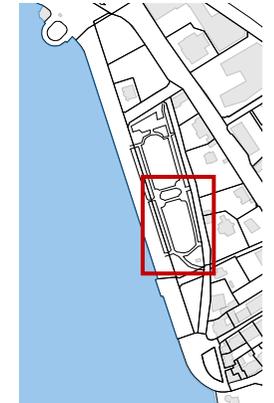
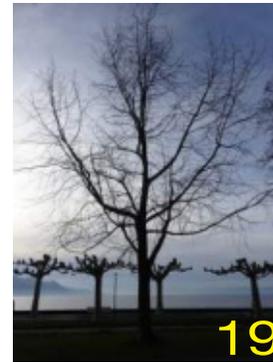


ARBORISATION, RELEVÉ



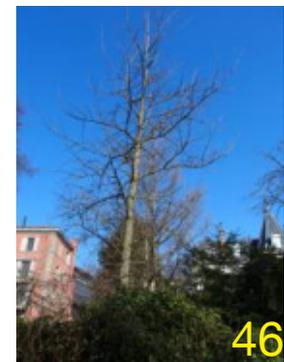
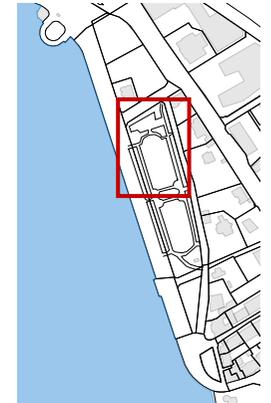


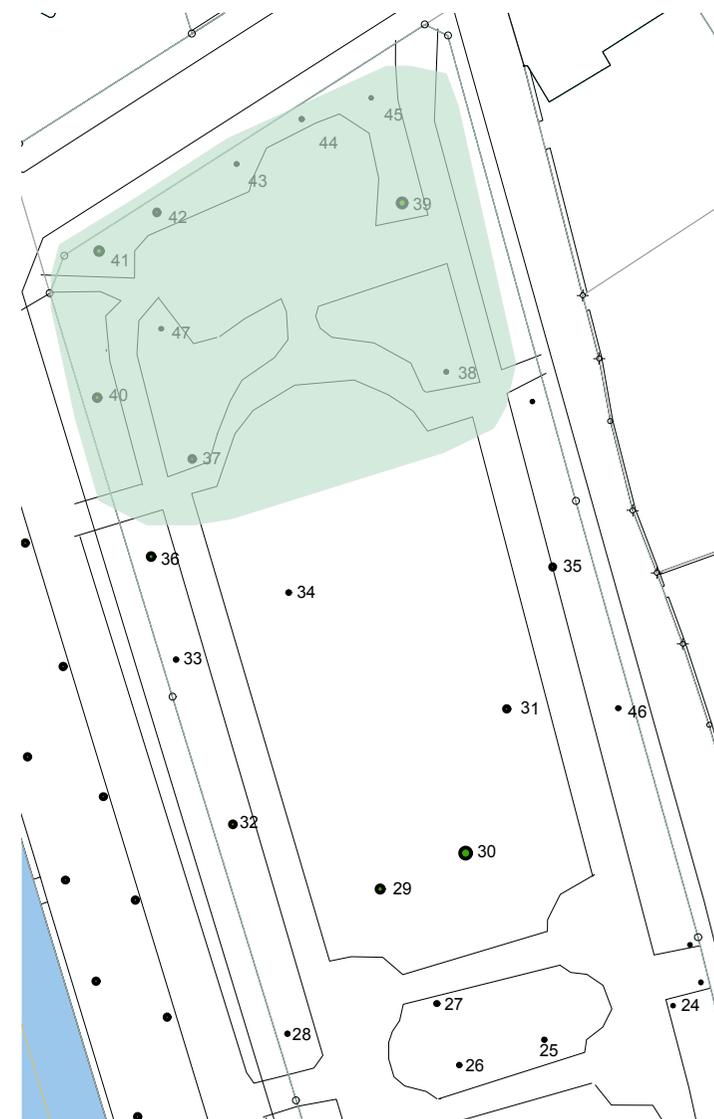
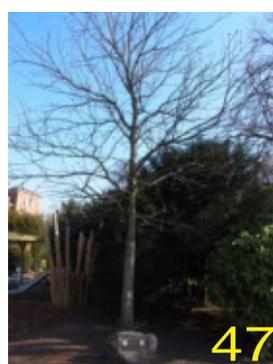
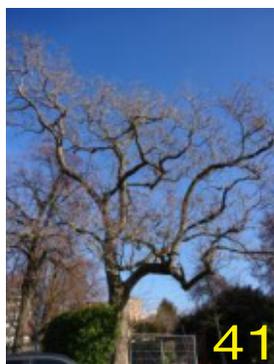
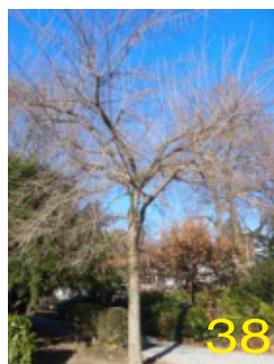
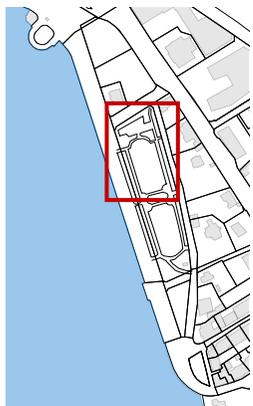
ARBORISATION, RELEVÉ





ARBORISATION, RELEVÉ



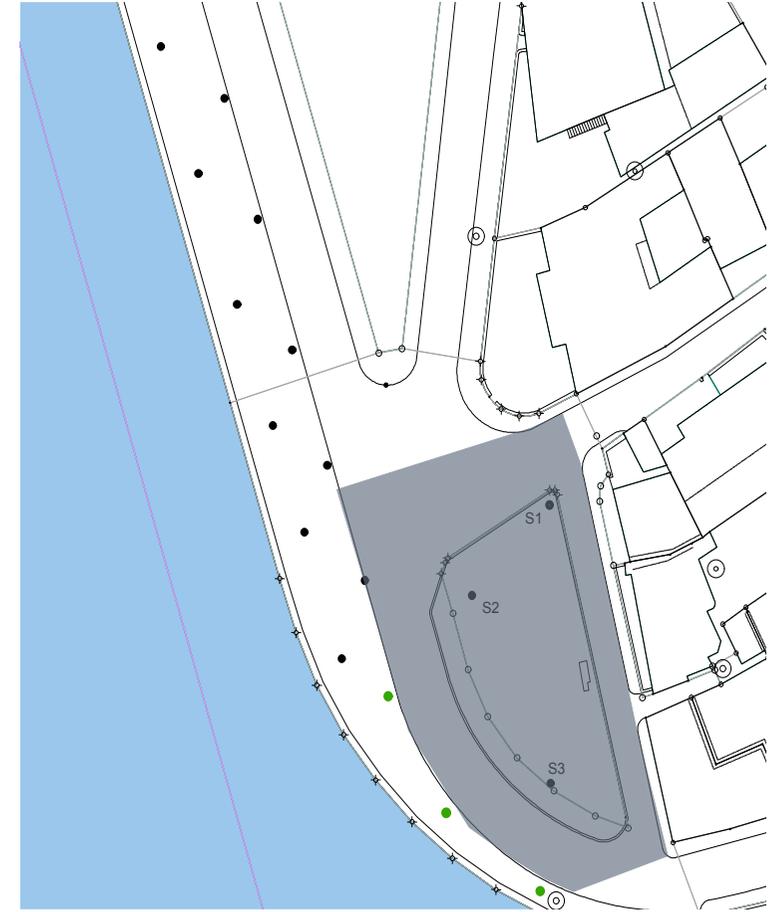
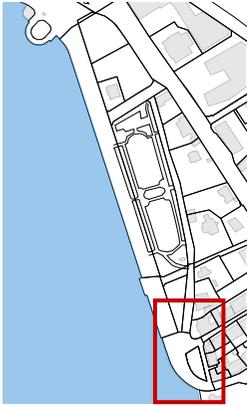


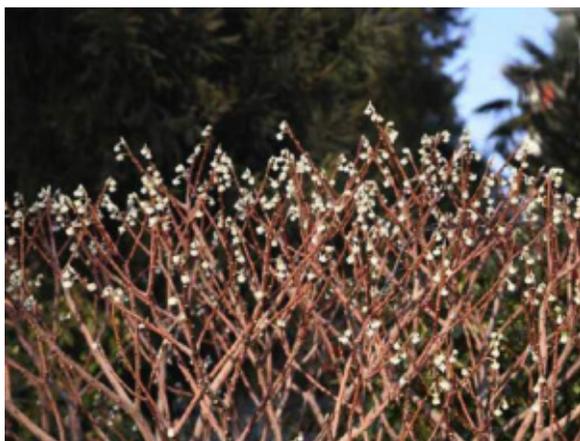
5 peupliers



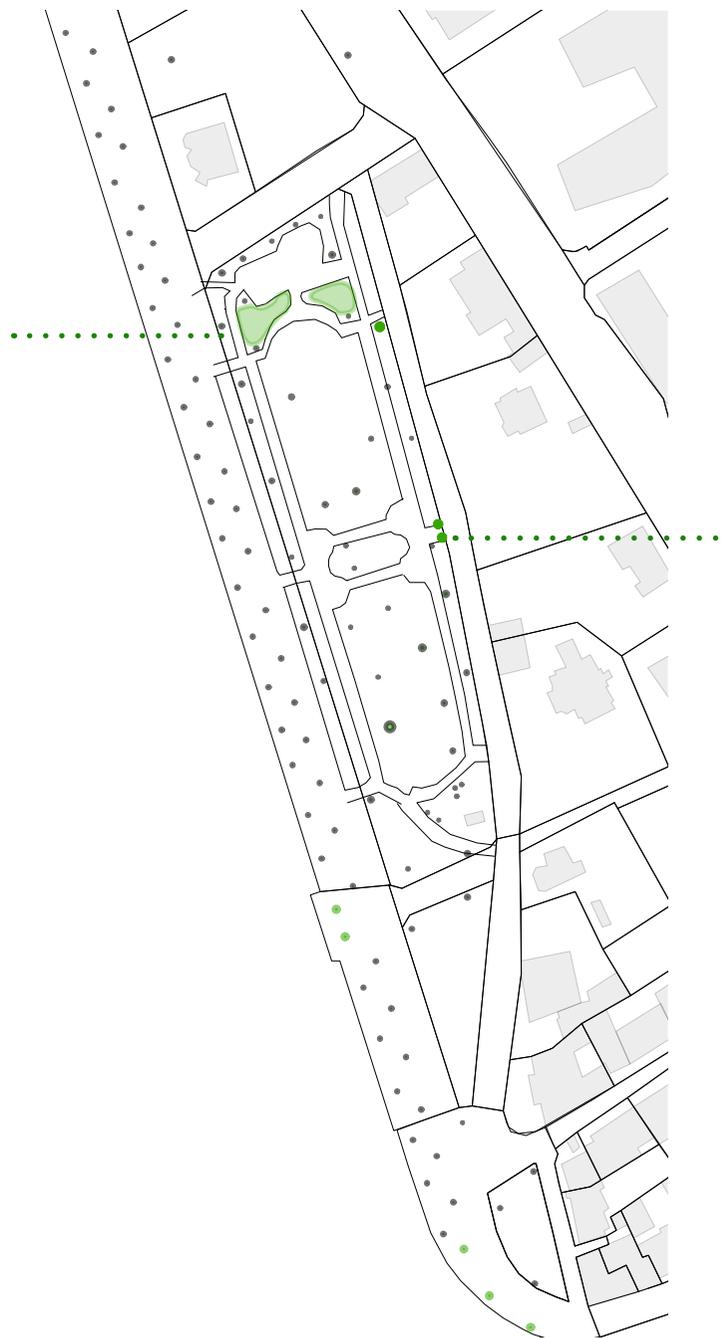
52 platanes







Arbustes de collection
 «Parmi les plantations de plantes de terres de bruyères le long de l'avenue du Lac sont plantées plusieurs Edgeworthias d'une qualité exceptionnelle».
 Robert Perroulaz, dendrologue.



Marquage des entrées
 - A l'origine, il y avait deux charmes plantés de part et d'autre de chaque entrée du côté de la rue du Lac.
 - Aujourd'hui il ne reste plus que 3 charmes.



- bonne
- moyenne
- médiocre

Etat de santé des arbres



- d'origine
- plus récents

Arbres d'origine ou non



- Important
- moyen
- faible

Intérêt dendrologique et paysager.



CHRONOLOGIE

15 décembre 1892 : commission de 7 membres nommés pour étudier idée d'aménager le bord du lac entre le château et l'Ognonaz (rivière).

« Il y avait plusieurs années que l'idée d'aménager le bord du lac, entre le château et l'Ognonaz, était dans l'air. Le Conseil communal avait nommé une commission de 7 membres le 15 décembre 1892, chargée d'étudier cet important problème. »

Le quai de la Tour de Peilz a cinquante ans, Feuille d'avis de Vevey, 24.11.1961

17 juin 1893 : commission propose de demander à un ingénieur l'étude d'un quai.

« Le 17 juin de l'année suivante, la commission, dont le rapporteur était M. Gustave Bovon, propose à la Municipalité de faire faire par «un ingénieur compétent» «l'étude d'un quai, dont le point de départ serait l'angle occidental de la terrasse du Château, sur une largeur de 15 mètres en avant dans le lac, dès l'angle de ladite terrasse, et l'arrivée à l'embouchure de l'Ognonaz, de façon à permettre la jonction avec le quai Sina de Vevey », appelé par la suite quai Perdonnet. ».

Le quai de la Tour de Peilz a cinquante ans, Feuille d'avis de Vevey, 24.11.1961

24 septembre 1897 : le Conseil vote la construction du Quai à condition que les frais de l'entreprise soient couverts par la vente de ces terrains à bâtir au bord du lac.

« C'est en date du 24 septembre 1897 que le Conseil communal, réuni sous la présidence de M. Louis Monod, prit la décision de construire un quai à Entre-Deux-Villes, selon le plan dressé par M. Ernest Barraud, ingénieur. »

Le quai de la Tour de Peilz a cinquante ans, Feuille d'avis de Vevey, 24.11.1961

« C'est dans la séance du 24 septembre 1897 que le Conseil vota le principe de la construction du Quai à la condition que les frais de l'entreprise seraient couverts par la réalisation des terrains gagnés sur le lac. ».

Feuille d'avis de Vevey, 24.11.1911, p.9

1900 : début des travaux du quai.

«Les travaux du quai débutèrent en 1900 par le déversement d'enrochements »

Feuille d'avis de Vevey, 6.12.1973, no 285, p.1

[Et disparition des Bains du Paradis. Carte map.geo.admin](#)

1906 : un héritage permet de financer une partie du quai.

«le Fond spécial créé pour la construction du quai, auquel 100 000 francs purent être versés en 1906 grâce à un important droit de succession, permit de penser à la réalisation du projet».

Feuille d'avis de Vevey, 6.12.1973, no 285, p.1

1910 : négociations pour l'obtention d'un parc plutôt que terrain à bâtir ; donations de propriétaires, citoyens et de E.L. Roussy.

« Au cours des négociations, une personne dont la générosité ne s'arrête pas aux limites de la commune de La Tour, M. E. L. Roussy, a informé la Commission qu'il s'intéressait à la création d'un jardin public pour une somme de 100.000 francs, moyennant quelques vœux et désirs dont on voudra bien tenir compte dans la mesure du possible».

« Une souscription à laquelle contribuèrent les propriétaires bordiers et des citoyens compréhensifs rapporta 57 000 francs ».

Feuille d'avis de Vevey, 6.12.1973, no 285, p.1 et Feuille d'avis de Vevey, 24.11.1911, p.9

Novembre 1911 : inauguration du quai terminé, remplacement des tilleuls et acacias par des platanes, mais garder les peupliers.

« M. Roussy a, entre autres, exprime le désir que la double rangée d'arbres trop bas plantés sur le trottoir du quai soit remplacée par des espèces de plus haute futaie, des platanes par exemple. Les peupliers devraient être maintenus au droit de chaque ouverture dans le mur. ».

« Enfin, en 1911, le quai s'achève. L'inauguration se déroule en grande pompe le samedi 25 novembre ».

Feuille d'avis de Vevey, 6.12.1973, no 285, p.1 et Feuille d'avis de Vevey, 24.11.1911, p.9

Confirmation du don de M. E.L Roussy de 100'000.-frs. Condition acceptée par la Municipalité : prohibition de bâtir à perpétuité. Minutes – Municipalité, Page 184, 20.11.1911

11 décembre 1911 : M. Emile-Louis Roussy confirme son don de 100'000.- frs. 3 propriétaires ont souscrit pour qu'une prohibition de bâtir à perpétuité soit inscrite. Il s'agit de :

M. NICOD Henri avec 25'000.- frs

SILLY Hoirie d'Oscar avec 15'000.- frs

RIEDER Gabriel avec 8'000.- frs.

Minutes – Municipalité, Page 195-196, 11.12.1911

Avril 1912 : étude par Jules Allemand : « M. E.-L. Roussy a fait faire une étude par M. J. Allemand, architecte-paysagiste à Genève, un expert en la matière. », « Ce projet (...) est divisé en trois parties : la première est le grand terrain compris entre la rue des Alpes (...) et le futur prolongement de la rue des Remparts (...). La deuxième comprend l'espace devant les anciennes terrasses de MM. Nicod et Ed. Sillig et la troisième, le petit terrain qui va de la rue du Léman à la rue du Château. Chacune des rues aboutissant sur la promenade a donc son prolongement prévu jusqu'à la chaussée du quai. Le chemin public appelé Avenue du Lac, parallèle au quai, sera conservé ; il est indispensable pour le gros roulage.

Sur la première partie, de beaucoup la plus importante, on prévoit quatre pelouses principales plantées de grands arbres, des massifs et bordure d'arbustes. Aux extrémités, en élévation, une disposition spéciale d'arbres et arbustes donnera deux « salles d'ombrage », sortes de squares qui constitueront des endroits fort agréables en été. (...)

L'aménagement de la deuxième partie reste pour le moment en suspens.

Pour la troisième partie il est prévu une pelouse avec bordure d'arbustes. »

Feuille d'avis de Vevey, 25.04.1912, p.6

Juillet 1912 : La municipalité est chargée de prévoir un urinoir dans parc Roussy. « Dans son préavis, la Municipalité rappelle que, dans la séance du Conseil du 30 juillet 1912, elle a été chargée de pourvoir au nécessaire pour l'installation de l'éclairage, de l'arrosage, des bancs, d'une petite fontaine et de W.-C. au jardin Emile-Louis Roussy. »

Feuille d'avis de Vevey, 14.06.1913, p.10

Octobre 1912 : les travaux sont adjugés à M. Jacques Moser, horticulteur à la Tour de Peilz. « La Municipalité de La Tour a adjugé les travaux d'aménagement du jardin Emile-Louis Roussy à M. Jacques Moser, horticulteur, à La Tour de Peilz. »

Feuille d'avis de Vevey, 01.10.1912, p.6

Mars 1913 : Jardin terminé « Il se construit d'octobre 1912 à mars 1913, année où se terminèrent les travaux d'aménagement. ».

Feuille d'avis de Vevey, 6.12.1973, no 285, p.1

Juin 1913 : prévision de construction d'un trottoir côté av. du Lac. « La création du jardin Emile-Louis Roussy exige une bordure, côté de l'avenue du Lac. La Municipalité estime qu'il faut profiter de cette circonstance pour aménager un trottoir dans cette voie publique qui n'en possède pas. »

Feuille d'avis de Vevey, 14.06.1913, p.10

Septembre 1913 : Pas d'urinoir construit pour l'instant mais à faire « Construction d'un urinoir au Jardin Emile-Louis Roussy. Ce rapport est présenté par M. Alfred Mamin. La commission n'approuve pas la décision de la Municipalité au sujet de l'emplacement choisi et en signale les inconvénients. Elle serait plus favorable à une installation sur le triangle Entre-Deux-Villes, qui a déjà fait l'objet d'un voeu de la part de la Commission de gestion.

Ses conclusions sont :

1°) de surseoir A la construction de ce bâtiment jusqu'au moment où les terrasses Wirz et Nicod auront trouvé leur destination.

2°) tenir compte au moment opportun des deux propositions émises par la Commission, portant sur la question de l'emplacement à choisir pour la future construction. »

Feuille d'avis de Vevey, 04.09.1913, p.3

1914 : nouveau ponton accès à l'eau, 4 pelouses et double allée autour des chemins. [map.geo.admin 1912](#) et [cartoriviera 1914](#)

1915 : raccordement des routes et arrangement des parterres côté ville du parc. « En 1915, on procéda au raccordement des routes et à l'arrangement des parterres à l'extrémité orientale du parc. ».

Feuille d'avis de Vevey, 6.12.1973, no 285, p.1

1916 : Auguste Roussy, fils de E.L.R, propose d'offrir un pavillon à musique puis retire son offre, car il réalise que ça n'irait pas dans le parc. « Ce jardin faillit recevoir une construction qui n'aurait sans nul doute rien ajouté à son charme. En mars 1916, le Conseil communal était saisi d'un préavis proposant l'installation d'un pavillon à musique offert par M. Auguste Roussy, syndic ; le donateur se rendit lui-même compte de l'erreur qu'aurait constitué une telle adjonction. Dans une lettre qu'il adressa en mai de la même année au législatif de La Tour-de-Peilz, il l'informait qu'il s'était rendu compte que le style de pavillon à musique, même modifié, qui se trouvait dans le jardin du Cercle du Léman, ne rencontrait pas l'approbation générale, du moins autant que cela serait désirable, et que par conséquent il demandait le retrait du préavis. Ce qui fut fait. »

Feuille d'avis de Vevey, 6.12.1973, no 285, p.1

Juin 1929 : mise à l'enquête d'une construction au Jardin Emile-Louis ROUSSY. « Avis d'enquête (...) concernant la construction d'un édicule en maçonnerie comprenant W.C., réduit, etc., au Jardin Emile-Louis Roussy ».

Courrier de Vevey et de la Tour de Peilz, 26.06.1929.

1935 : élagage des platanes du quai. « Les platanes du quai Roussy, plantée en 1913, ont prospérés si vigoureusement qu'il ont attiré sur leur superbe l'attention des autorités. Elles ont fort judicieusement décrété qu'ils seraient élagués, opération qui se fait actuellement pour le plus grand bien des branches basses et des amateurs de fagots à prix avantageux. »

Feuille d'avis de Vevey, 07.02.1935, no 31, p.7

1949 : pavillon WC apparaît sur carte. [Carte map.geo.admin](#)

1955 : platanes alignés replacés en alternance. [Comparaison de photos aériennes 1949 et 1955, map.geo.admin.](#)

1957 : travaux au Parc Roussy : abattage et nouvelles plantations, disparition de la route traversant et agrandissement côté lac « du côté du château, il va gagner l'espace réservé jusqu'ici au bas du chemin du Paradis ; du côté du lac, il va avancer de quelques mètres, et les deux extrémités par trop touffues seront dégagées. »

Feuille d'avis de Vevey, 12.12.1957, no 291, p.8

1980 : double allée d'arbres disparue (comparaison entre 1933 et 1980), arbres plus isolés, nouvelles plantations, tracés du parc changés, « salle d'ombrage » sud disparue et nord ouverte vers le parking et l'avenue des Alpes. [Photos aériennes map.geo.admin, 1980, 1949, 1944, 1933.](#)

1999-2000 :

- Lothard soulève des blocs du bord du quai : « A l'ouest de la ville, le quai Roussy a également été abîmé et les couvertes de granit jetées au bas du mur par les vagues ».

La presse riviera/chablais, 13 janvier 2000, p.4

- On considère la construction d'un débarcadère pour les bateaux de la CGN : « Le quai Roussy (photo), mis à mal par l'ouragan Lothar, pourrait renaître plus beau qu'avant: un groupe d'ingénieurs étudie le déplacement du débarcadère d'Entre-Deux-Villes en direction du Château de La Tour-de-Peilz. ».

La presse riviera/chablais, 14 juillet 2000, p.1

- Renforcement de l'enrochement et abaissement du muret bord de l'eau (plus que le dessus en granit). « «La protection du quai face à l'effet de la houle devra donc être assurée exclusivement par un complément d'enrochements au pied du mur existant», concluent-ils. La Municipalité propose, outre ce renforcement, «le rabaissement du parapet en ne réutilisant que la couverture en granit». En clair, cela signifie la disparition du petit muret longeant le quai Roussy. Seules les dalles de granit subsisteront, le tout étant protégé par un enrochement plus important. »

La presse riviera/chablais, 28 novembre 2000, p.7

[Comparaison de cartes](#)

[Recherches de Anne-Marie Arnaud](#)



Parc :

Grand jardin présentant un important couvert.

En principe, le parc est ceint d'une clôture (parc fermé) ; au cas contraire, il peut être appelé parc ouvert.

Il se distingue aussi du jardin par l'absence de fleurs. Privé ou public, le parc répond à diverses fonctions d'utilité ou d'agrément (parc d'agrément, parc de chasse, garenne).

Le parc agricole (parc orné) est un parc associant agrément et utilité, à la manière de ceux des grands domaines d'Angleterre.

Jardin, vocabulaire typologique et technique, BENETIERE Marie-Hélène, Editions du patrimoine, Paris, 2000, p.44

Jardin :

Espace organisé, généralement clos, indépendant ou associé à un édifice, comportant des végétaux d'utilisation ou d'agrément cultivé en pleine terre ou hors sol. Créé à partir d'une modification plus ou moins profonde du site naturel, le jardin, qui répond à des fonctions d'utilité ou d'agrément, se caractérise par son tracé, son relief, sa couverture végétale et son traitement de l'eau. L'architecture et la sculpture, fréquemment associés à sa décoration, y jouent parfois un rôle considérable.

Jardin, vocabulaire typologique et technique, BENETIERE Marie-Hélène, Editions du patrimoine, Paris, 2000, p.28

Jusqu'au XVIIe siècle, le parc est un quartier de forêt clos de murs, indépendant du jardin mais situé comme lui à proximité d'une demeure seigneuriale dont il forme une composante caractéristique. Il sert à la fois de lieu de promenade, de réserve pour les grands animaux sauvages qui y vivent en liberté et de terrain de chasse pour la cour (parc de chasse). Progressivement, à partir du XVIIe siècle, l'espace du jardin et celui du parc ont tendance à se rejoindre avant de fusionner à la fin du XVIIIe dans le parc paysager.

Jardin, vocabulaire typologique et technique, BENETIERE Marie-Hélène, Editions du patrimoine, Paris, 2000, p.44

Jardin public :

Jardin d'agrément urbain appartenant, en général, à une collectivité locale et conçu pour le délassement de la population qui peut y pratiquer des sports ou des jeux (...). Il possède le plus souvent un mobilier spécifique et s'accompagne fréquemment d'un jardin d'enfants équipé de jeux.

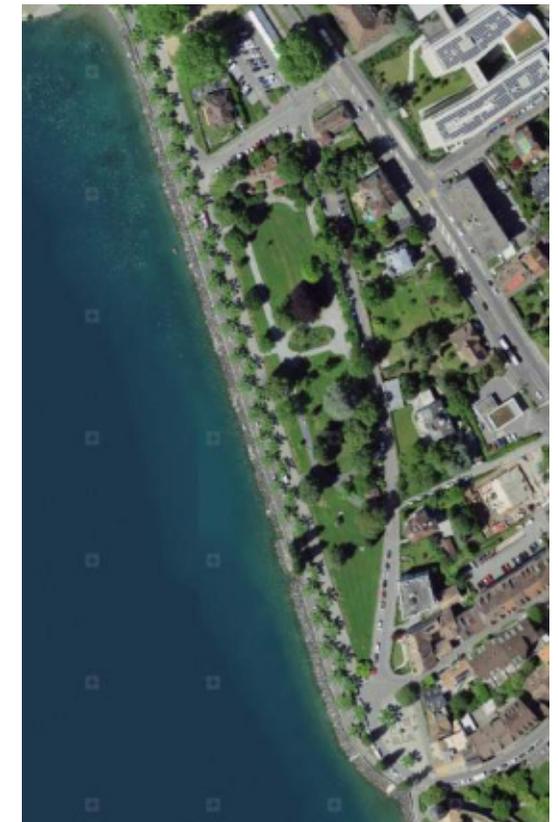
Jardin, vocabulaire typologique et technique, BENETIERE Marie-Hélène, Editions du patrimoine, Paris, 2000, p.31

Mentionné dans les articles de journaux comme le «jardin Emile-Louis Roussy».

- Feuille d'avis de Vevey, 24.11.1911, p.9

- Feuille d'avis de Vevey, 25.04.1912, p.6

- Feuille d'avis de Vevey, 01.10.1912, p.6



Source: cartoriviera.

Relevé et expertise dendrologique des arbres du jardin Emile Louis Roussy, la Tour de Peilz, R. Perroulaz dendrologue _2019

Le jardin Roussy

Etude historique, dendrologique et paysagère et recommandations

Mandant

Association «Sauver le jardin Roussy»
rue du Bourg-Dessous 2B
1814 La Tour de Peilz

Mandataire

Bonnemaison-paysage sàrl
Emmanuelle Bonnemaison architecte-paysagiste REG A / FSAP
Stagiaires : Cécile Agustoni et Luna Valls Haenni
avenue de Chailly 23
1012 Lausanne
021 312 35 34
bonnemaison-paysage@bluewin.ch
www.bonnemaison-paysage.com

Experts

Robert Perroulaz, dendrologue
Matthieu Jaccard, architecte et historien

Lausanne, le 18 mars 2019